

**CONVENTION D'ANIMATION
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE
PROPOSITION PLAN D'ACTION 2024**

Contact : Thomas PRIGENT
direction@bio-centre.org
Tél : 06 26 25 40 35



ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



I. L'organisation et l'orientation stratégique

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire regroupe 7 organisations départementales (les 6 Groupements d'agriculteurs départementaux et l'association Bio Berry tournée vers la sensibilisation des consommateurs).



L'association régionale Bio Centre fédère et anime le réseau, pour :

Permettre la concertation entre les acteurs économiques de la bio régionale

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire organise la concertation et y contribue au travers :

- De ses conseils d'administration organisés en collèges représentant les divers acteurs de l'agriculture biologique départementale ou régionale :
 - le collège « amont » constitue le Groupement régional des agriculteurs bio (GRAB).
 - le collège transformateurs/préparateurs
 - le collège distributeurs
 - le collège consommateurs
 - le collège institutionnels
- De ses commissions filières et thématiques (maraîchage, grandes cultures, élevage, territoires, communications, finances). En leur sein, les professionnels du réseau, accompagnés par ses salariés choisissent leur stratégie, échangent, structurent et développent des pratiques, des outils et des projets.

- De sa participation aux différents comités départementaux et régionaux agricoles, notamment le Comité Bio régional.

Contribuer au développement et la structuration de la filière bio régionale

Une stratégie de développement et de structuration de la filière bio régionale pour l'ensemble du Réseau Bio Centre-Val de Loire est définie dans le cadre du conseil d'administration de l'association régionale, en cohérence et en collaboration avec les organisations départementales et les commissions du Réseau.

Mettre en œuvre une stratégie opérationnelle du Réseau Bio Centre-Val de Loire qui se décline autour de trois axes opérationnels complétés d'un axe de gouvernance :

Axe 1 : Produire et vendre : accompagner les acteurs économiques dans leur développement et la structuration des filières courtes ou longues et de proximité.

Cet axe s'adresse à ceux qui s'installent, qui convertissent leur exploitation ou entreprise, qui veulent se développer. Les actions doivent permettre d'apporter de l'information, de la formation, des moments d'échanges entre professionnels, du conseil technique et économique.

Axe 2 : Agir sur mon territoire : accompagner les collectivités territoriales pour faciliter le développement de l'agriculture biologique.

Cet axe doit permettre d'accompagner voire d'inciter des politiques territoriales qui souhaitent implanter de l'agriculture biologique sur leur territoire et développer des débouchés dans ce domaine. Une priorité est donnée au développement de la bio sur les zones à enjeu eau, et à l'introduction de produits biologiques dans la restauration collective.

Axe 3 : Consommer bio : communiquer vers les consommateurs et les sensibiliser à une alimentation à base de produits issus de l'agriculture biologique

Cet axe doit permettre de mettre en place des animations et événements, de créer des outils de communication, permettant aux consommateurs de connaître les avantages des produits biologiques et de développer les liens directs et durables avec les producteurs.

Axe 4 : Animation et coordination du réseau

Cet axe est garant du bon fonctionnement des trois précédents en articulant :

- L'organisation et l'animation de la vie associative du Réseau et de ses différentes instances
- L'organisation, le suivi et l'évaluation du plan d'action annuel
- La représentation et l'interaction du Réseau avec les différents interlocuteurs régionaux et nationaux (têtes de réseau nationales, financeurs et pouvoirs publics, acteurs agricoles et économiques)

Chacune des associations du Réseau dispose de bureaux permanents dans leur département d'implantation

L'ÉQUIPE DU RESEAU BIO CENTRE VAL DE LOIRE EN 2023

Structure	Prénom NOM	Fonction (principale)	ETP	Commentaires
Bio Centre	Thomas PRIGENT	Directeur	1	
Bio Centre	Olivia BACHEVILLIER	Coordinatrice opérationnel	1	
Bio Centre	Christèle CHOUIN	Chargée de mission viticulture et arboriculture Coordinatrice GRAB	1	
Bio Centre	Sandrine MORIN	Assistante de direction	0.8	
Bio Centre	Amélie VENOT	Assistante de formation	0.57	Arrivée janvier 2024
Bio Centre	Nathalie FERNANDES	Assistante communication	0.5	
Bio Centre	Justine POURADIER	Responsable communication	1	
Bio Centre	Edith LEMERCIER	Chargée de mission aval / filière grandes culture/LPC	1	Jusque fin février 2024
Bio Centre	Naline KAOPHONE	Chargée de mission aval	1	
Bio Centre	Jean-Marie MAZENC	Chargé de mission filières élevage	1	Départ en retraite courant 2024
Bio Centre	Conseiller élevage	Conseiller technique	1	Arrivée courant 2024
Bio Centre	Manon BLONDELLE	Chargée de mission alimentation	1	
Bio Centre	Xavier MARCHAND	Chargé de mission alimentation	1	
Bio Centre	Marine CARASSAI	Conseillère territoires	1	
Bio Centre	Edouard MEIGNEN	Conseiller maraîchage	1	
Bio Centre	Eva CARRICO	Conseillère maraîchage	1	
Bio Centre	Caroline LE BRIS	Conseillère expérimentation maraichage	0.9	
Bio Centre	Marina GUESSOUS	Conseillère maraichage	1	
BIO BERRY	Chloé BELLEAU	Animatrice	1	
BIO BERRY	Aurore GOUGE Le	Animatrice	1	

GABB 18	Adeline POMI	Chargée de développement	1	
GABEL 28	Julie VALARCHER	Conseillère grandes cultures et LPC	1	
GABEL 28	Enora HEYMAN	Chargé de développement	0.5	En alternance
GDAB 36	Marine FERRET	Conseiller-ère grandes cultures		Départ au 30 août 2023
GDAB 36	Agathe CYRILLE	Conseiller-ère grandes cultures	1	Arrivée au 1 avril 2024
GDAB 36	Valentine BEAUNE	Chargée de développement	1	
GABLEC	Ronald CHARRIER	Chargé de développement	0,9	
GABLEC	Florent BOUILLON	Conseiller grandes cultures	0,9	
GABBTO 37	Mary MONARD	Coordinatrice & Chargée de développement	1	
GABBTO 37	Marine AUGE	Conseillère Grandes Cultures	0.9	Remplacement de congé maternité de Mary Monnard jusqu'en mai
GABBTO 37	Romain BAILLON	Conseiller viticulture	1	
GABOR	Sophie CIECHELSKI	Coordinatrice & Chargée de développement	1	
GABOR	Lea MILHIET	Alternante développement	1	
GABORD	Jean BELLIARD	Conseiller grandes cultures	1	

II. Le contexte de la filière Biologique

NB : sauf mention contraire, tout les chiffres sont issus de l'Agence Bio

La production

A fin 2022, avec 114 685 hectares et 4,9%, de la surface agricole utile (certifiée ou en conversion) 1992 exploitations soit 9,9% des fermes de la Région Centre Val de Loire. L'Agriculture Biologique a continué à progresser en 2022 (+3,9% vs +2,7% pour l'ensemble de la France). Le rythme de croissance est néanmoins en fort ralentissement par rapport aux années précédents. Par ailleurs les surfaces en conversions connaissent elles une forte baisse sur un an (-24,2% entre 2021 et 2022). Le ralentissement des installations et conversions amorcé en 2021 s'est donc nettement aggravé. Les grandes cultures connaissent le taux de progression le plus faible (+2,3% de SAU), représentant à elles seules 45 % des

surfaces bios de la Région, elles pèsent fortement sur le taux de progression régional. Des filières aux surfaces plus modestes maintiennent des progression relativement plus élevées (fruits +10,5 %, légumes + 7,3%, Ppam + 7,9%)

En 2022, 92 arrêts de fermes bio ont été comptabilisées, soit 5% des fermes existantes, ce taux se situe dans le haut de la fourchette des niveaux d'arrêts enregistrés depuis 2008 (mini 2,83% en 2013, maxi 6,35% en 2008). Les données disponibles pour 2023, en cours de consolidation, indiquent un taux d'arrêt de 5,28%. Il n'y a donc pas à ce stade, d'augmentation significative des arrêts de fermes Bios. Parmi, les arrêts les grandes cultures et les surfaces fourragères, représentent, en 2022, comme en 2023, environ 50% de l'ensemble.

En voyant se combiner le ralentissement du nombre des installations/conversions et le maintien de celui des arrêts, 2023 pourrait être la première année à solde nul, voire légèrement négatif, en matière de nouvelles fermes Bios depuis 2009, première année de collecte de ces données. Cette tendance devra être confirmée par la publication officielle des chiffres de l'Agence Bio au mois de juin prochain.

La consommation

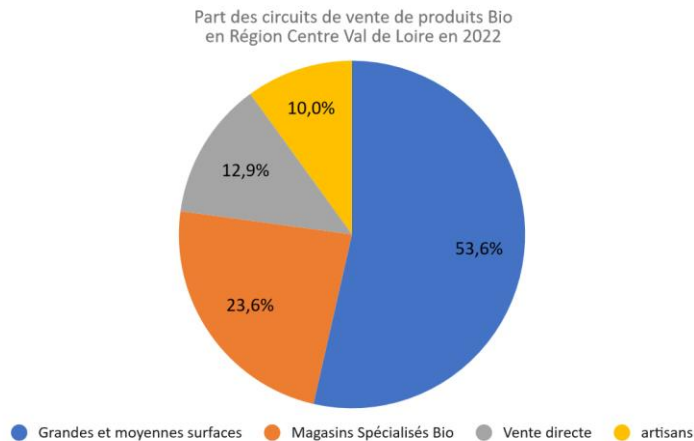
Les données consolidées de l'Agence Bio pour 2022, nous indiquent un accélération de la chute de la consommation de produits Bio avec une baisse de 4,6% en valeur qui s'ajoutent au - 1,3 % enregistrés en 2021, sur ces deux années, ce sont 750 millions d'€ qui ont été perdus par le marché Bio. Pour 2022, Grande Distribution et Magasins Spécialisés Bio représentent l'essentiel de la perte avec respectivement -310 et - 305 millions (-4,7% et 8,6%). La vente directe continue de progresser (+58 millions d'€ et +4,3%) mais à un rythme deux fois moins rapide.

Pour 2023, les premières tendances, fournies par le magazine spécialisé Bio Linéaires indique une poursuite de la baisse de consommation dans la Grande Distribution, mais une stabilisation, voire une légère hausse en Magasins Spécialisés Bio. Les chiffres stabilisés pour ces circuits ainsi que les tendances concernant la vente directe seront publiés par l'Agence Bio au mois de juin prochain.

Le baromètre des produits biologiques en France (Agence Bio/Obsoco juin 2023) établi auprès d'un échantillon représentatif de 4000 personnes, permet de mieux comprendre les tendances ci-dessus. 47% d'entre eux disent se restreindre sur leurs dépenses alimentaires quand seuls 21 % ne le font pas. Dans ce contexte tendu, l'origine locale des produits est le critère « qualitatif » le plus souvent utilisé. Concomitamment, la confiance accordée aux produits Bio par les consommateurs se dégrade fortement : 57 % des personnes interrogées ont des doutes quand au caractère réellement Bio des produits labellisés, (contre 40% en 2021) et 61 % considèrent que le Bio est avant tout du marketing. Pour autant les personnes enquêtées restent préoccupées par les liens entre production agricole, alimentation et santé. 69% se disent vigilants au processus de production qui respecte l'environnement et la condition animale, ils sont aussi nombreux à être attentifs aux effets de l'alimentation sur leur santé. Le manque et la perte d'information des consommateurs est également un enseignement important du baromètre proposé par l'Agence Bio : 50% des personnes interrogées déclarent manquer d'information sur le contrôle des produits biologiques et la réglementation les concernant, 40% manque d'information sur leur origine. Ce défaut d'information et la perception du prix des produits Bios (71% les considèrent comme trop chers) sont les principaux facteurs

d'explication du moindre recours des consommateurs aux produits Bio alors même les engagements et les garanties du cahier des charges Bio fait pleinement écho à leurs attentes en matière de respect de l'environnement et de la santé.

En matière de consommation, les données concernant la consommation en Région Centre sont rares, on peut préciser qu'en 2022, la valeur moyenne des achats en produits Bio par an et par habitant en Région CVL est de 140 €. La moyenne nationale est de 180 €. La Région CVL reste donc à ce jour peu consommatrice de produits Bio. Le marché régional Bio d'environ 360 millions d'euros qui se répartit de la manière suivante :



La Région Centre Val de Loire compte 69 magasins spécialisés Bio à fin 2023, avec 7 fermetures et aucune ouverture au cours de l'année écoulée. La surface de vente a baissé de manière quasi proportionnelle passant de 23393 à 20388 m². La densité du parc de magasins spécialisés Bio est peu dense en région Centre avec 2 à 3 points de vente spécialisés Bio pour 100 000 habitants contre 4 à 6 points de vente dans la majorité des autres régions.

La Région CVL compte également 38 Epicerie Alternatives de Proximité (EAP, dont 80% de l'offre est bio)

III. Les enjeux stratégiques en 2024

Soutenir les producteurs,

Il ne fait désormais plus de doute que la crise affrontée par la filière Bio depuis deux ans est de loin la plus grave de son histoire. Nous en mesurons de mieux en mieux les dégâts et les conséquences. La situation économique de bon nombre de fermes se détériore au fil des mois à l'image du moral de nos adhérents. Les signes d'une stabilisation, voire d'une amélioration mesurée de la situation se font jour depuis l'automne 2023. Ils rassurent et impactent positivement certains acteurs de la filière tels les producteurs en vente directe ou les magasins spécialisés bio (MSB). La situation reste très difficile, voire critique pour d'autres, notamment les producteurs en grandes cultures pour qui les aléas climatiques des derniers mois viennent s'ajouter au caractère atone du marché et à la faiblesse des prix.

Dans ce contexte, le soutien technique et humain des équipes du Réseau Bio Centre Val de Loire auprès de ses adhérents est plus indispensable que jamais et se décline à travers les points suivants :

Une offre de formation agile qui s'étoffe et se structure, en s'alimentant des besoins des agriculteurs.

La vigilance et la présence renforcée des salariés du Réseau pour accompagner les adhérents à la connaissance et l'utilisation des mesures publiques de soutien qu'elles soient structurelles (PAC, MAEC, investissement) ou conjoncturelles (plans d'urgence mis en place par l'Etat)

Le renforcement de l'accompagnement technique individuel (déploiement d'une prestation technique individuelle en grandes cultures en 2024)

La poursuite de l'accompagnement collectif avec la mise en place de projets spécifiques permettant d'expérimenter de nouvelles pratiques et outils (projets GIEE) et/ou de construire de nouvelles références techniques (projet Acquisition de Références Cabone en Agriculture Biologique).

La présence et le soutien humain auprès des agriculteurs à travers les différentes instances et commissions du Réseau mais aussi à travers les innombrables temps d'échanges bilatéraux au quotidien entre salariés et adhérents qui permettent d'entendre et de prendre en compte les vécus et ressentis individuels qui ne peuvent pas toujours trouver leur place dans les temps collectifs. A cet égard, le Grand Festival du Maraîchage, prévu au mois de mars dans le Cher sera un temps de partage et d'échange particulièrement fort de l'année 2024.

Accompagner et faire vivre les filières

Jusqu'en 2021 les moyens et les efforts du Réseau BCVL étaient principalement portés sur l'accompagnement de la production pour permettre de répondre à la demande d'un marché qui se développait très rapidement. Cette situation a généré une vague importante de conversion et d'installation en Bio, augmentant sensiblement la capacité de production au moment même où la demande entamée une décrue.

Dans ce contexte, le travail d'accompagnement à la structuration des filières est essentiel. D'autant que la Région Centre reste peu structurée dans ce domaine : sa production est principalement transformée hors de ses frontières pendant que les entreprises régionales de transformation Bio s'approvisionnent trop souvent dans d'autres régions. La coopération nécessaire entre acteurs de l'amont et de l'aval pour permettre l'intégration régionale des filières est un sujet aussi important que difficile à mener qui porte ses fruits sur le temps long. Il faut comprendre et acclimater les enjeux et les intérêts des différents maillons de la filière qui ne sont pas, comme tout éco système économique, convergents.

Pour répondre à cette équation complexe à résoudre, une réorientation des moyens existants au sein de Bio Centre a permis à la fin de l'année 2023 la création d'un poste dédié à l'aval de la filière pour accompagner les entreprises de l'aval dans la relocalisation de leurs approvisionnements et la mobilisation des dispositifs existants (Fond Avenir Bio) leur permettant de renforcer et de diversifier leurs outils de production. C'est aussi le sens de l'engagement de Bio Centre dans un projet Ecophyto « *Identification de potentielles filières bio locales en céréales et légumineuses à destination de l'alimentation humaine en région Centre Val de Loire* », lancé toute fin 2023.

Renforcer les liens et les coopérations avec les collectivités :

Face à la conjoncture actuelle, les collectivités sont des acteurs clés à deux titres au moins :

- Augmenter significativement les débouchés de la filière bio en atteignant et dépassant les objectifs de la loi Egalim dans leur commande publique
- Soutenir et faciliter l'installation de production Bio sur leur territoire en lien avec le point précédent, la préservation des ressources naturelles et plus particulièrement l'amélioration de la gestion qualitative de l'eau.

Cet axe, investi depuis plusieurs années par le Réseau BCVL, se consolide et s'étoffe progressivement. En 2023, plusieurs nouvelles offres de services ont été élaborées au sein du réseau et commenceront à être mise en œuvre en 2024 (Sensibio, accompagnement à la mise en place du plan de maîtrise sanitaire en cuisines de collectivité...). Au-delà de cet enrichissement technique des outils proposés, le Réseau poursuivra son travail concernant la cohérence globale et la lisibilité de son offre de service pour :

- Permettre une bonne appropriation par l'ensemble des salariés et administrateurs du réseau. En effet plus l'offre s'enrichit plus elle se complexifie et plus le travail pédagogique à l'intention des membres du Réseau est essentiel pour permettre sa bonne compréhension.
- Démultiplier, en lien avec le point précédent, les espaces et les temps de présentation de cette offre de service aux élus et agents et la mise en œuvre des actions elle-même au sein des collectivités

Une attention particulière sera portée en 2024, grâce au soutien du Conseil Régional, aux petites communes dont la modestie des moyens humains, techniques et financiers rend l'appropriation et la mise en œuvre de ces actions plus difficile

Informers les consommateurs, réenchanter la Bio

Le constat fait par l'Agence Bio est sans appel : les consommateurs se sont, pour des raisons multiples et complexes, détournés, voire défiés des produits bio depuis trois années (cf II/La consommation ci-dessus). Le contact et l'information (physiques ou numériques) avec eux est donc le second grand levier d'une réelle augmentation des débouchés par les producteurs, les transformateurs et les distributeurs Bio. L'élaboration de la stratégie de communication pilotée en 2023 par la nouvelle responsable de communication de Bio Centre va se déployer en 2024 à travers plusieurs axes :

- La reconduction des campagnes Printemps Bio et Manger Bio et Local avec l'expérimentation d'une orientation spécifique vers les consommateurs pour la première et vers les collectivités pour la seconde.
- La démultiplication et le renforcement des canaux de communication numériques du Réseau (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube, site internet)
- La mise en place d'une déclinaison régionale de la campagne nationale **Pour nous et pour la planète, #BioRéflexe**, grâce à des moyens supplémentaires issus de l'Appel à Manifestation d'Intérêt qui sera lancé par l'Agence Bio au mois d'avril 2024. Ce plan d'action déclinera notamment une campagne numérique
- L'accueil de la tournée nationale du **Bio Tour** ([Le BIO Tour - Agence Bio](#)), également pilotée par l'Agence Bio. Le Bio Bus sera accueilli à Orléans puis à Tours les 28 et 29 septembre. Installé en centre-ville, il sera le centre d'un village de la Bio qui regroupera les forces vives de la filière en région CVL.

L'adaptation et la lutte contre le changement climatique.

L'été 2022 a montré à tout-e-s, si besoin en était, la réalité du changement climatique et ses conséquences si préoccupantes. L'agriculture biologique porte depuis longtemps des pratiques qui la rendent moins émissive en matière de GES. Elle n'en est pas moins impactée par les évolutions en cours et mesure pleinement l'impossibilité de s'y soustraire et la nécessité de continuer à faire évoluer ses modes de production pour s'y adapter. Les diverses formes d'échange et d'accompagnement avec les producteurs de notre réseau (accompagnements techniques sur les fermes, animation de groupes thématiques de producteurs, expérimentations, établissement et transfert de références) sont au cœur du travail des salariés de notre réseau. Elles permettent d'explorer de nouvelles pratiques et de proposer des solutions en matière de couverts végétaux, de préservation de la fertilité des sols, de sobriété des usages de l'eau ou encore d'agroforesterie

IV. Le Plan d'action

Les éléments présentés ci-dessous intègrent à la fois les actions menées par Bio Centre et celles conduites par les GAB et Bio Berry, le niveau de coopération entre les structures du Réseau Bio Centre Val de Loire au sein de ces différentes actions est tel qu'une présentation des seules actions de Bio Centre ne fait pas sens.

AXE 1 - PRODUIRE ET VENDRE BIO

Les acteurs économiques des filières AB sont la cible principale de cet axe. Les actions menées sont organisées selon 5 objectifs stratégiques.

FUTURS BIO	Accompagner tous les porteurs de projets en installation ou conversion ; sensibiliser et former les personnes en formation initiale ou continue, dans l'objectif de préparer les producteurs bio de demain	Tous porteurs de projets et étudiants engagés dans un cursus de formation agricole
INNOVATION	Acquérir et diffuser des connaissances pour les producteurs : expérimenter, organiser des essais paysans, innover, établir des références techniques	Producteurs du réseau Bio Centre-Val de Loire, et ensemble des producteurs Bio sur le territoire national

FILIERE	Animer et structurer les filières bio régionales. Réaliser des études filières en Région. Participer aux travaux et projets Cap Filière	Acteurs économiques de la Bio (amont -> distributeurs) / Partenaires régionaux
DEVELOPPER ACCOMPAGNER ACTEURS DE LA BIO	ET LES Accompagner les acteurs de l'amont et de l'aval dans un objectif d'amélioration des compétences et sécuriser les conditions de production : animations de groupes, formations, accompagnements individuels Accompagner les projets de développement collectif, démarches et réflexions de commercialisation, structuration de filières de l'amont à l'aval sur les territoires, développement du label FNAB	Producteurs du réseau Bio Centre-Val de Loire
COMMUNICATION ADHERENTS	Communiquer avec les adhérents BCVDL, faire circuler et transmettre de l'information (salariés GAB, conseillers ..)	Adhérents du réseau Bio Centre-Val de Loire

Objectif 1.1-Futur bio : Préparer les agriculteurs pour demain

Cette action se décline en 3 volets : installation, conversion et accompagnement –formation dans les structures d’enseignement agricole.

L’ensemble des actions menées en région Centre-Val de Loire s’articule avec le travail mené à l’échelle nationale par la FNAB. Christèle Chouin participe aux commissions et groupes de travail « Futurs Bio », ce qui permet d’alimenter les pistes d’action et les méthodes déployées en région.

➤ Volet installation

L’accompagnement prend la forme **d’entretiens individuels et d’interventions** en partenariat avec les Chambres d’agriculture dans le cadre du parcours à l’installation (stage 21h) ou d’autres structures d’accompagnement (réseau ADEAR-CIAP).

L’objectif est de donner les informations manquantes aux porteurs de projet, de les orienter vers les structures spécialisées, et de relever les points nécessitant un accompagnement spécifique.

Les projets concernent principalement la filière maraichage, de ce fait le suivi est mené conjointement entre le référent au sein du GAB et les conseillers spécialisés de Bio Centre.

Avec le dispositif du Conseil Régional, le réseau Bio Centre-Val de Loire participe aux actions du groupement mené par l’AFOCG, via des interventions techniques en maraichage, élevage et grandes cultures. Dans le cadre de cette convention, les interventions techniques de quelques conseillers du réseau, agréés par le Conseil Régional, font l’objet d’une prestation comptabilisée indépendamment de la demande de subvention. Il s’agit de conseils techniques en pré-installation ou en post-installation.

Dans l’objectif d’accompagner ce dispositif et d’améliorer la sécurisation des installations, Christèle Chouin réalise un travail de coordination avec les partenaires, de déploiement et information au sein du réseau Bio.

La coordination des actions d'installation se fait également à travers la participation aux instances régionales (CRIT, réflexion LOA etc..)

Le réseau Bio Centre-Val de Loire intervient pour accompagner des projets d'installation collective, il s'agit notamment à identifier les difficultés, proposer des exemples de réussite en Région.

Le réseau Bio Centre-Val de Loire est également sollicité pour accompagner les dispositifs d'installation progressive : CIAP, espaces tests, PAI. 1 prestation de formation est régulièrement réalisée par l'équipe maraichage pour la CIAP.

Enfin, Bio Centre est impliqué dans le projet CONNECTE, porté par le réseau InPact. Cette action porte sur la facilitation de la transmission des fermes en Région Centre Val de Loire en intervenant auprès des différentes parties, cédants, porteurs de projets mais aussi jeunes en questionnement sur leur avenir professionnel. Il bénéficie d'un financement européen Casdar.

➡ **Volet conversion**

Un **entretien "conversion"** est proposé pour permettre d'aborder les informations en matière de réglementation, donner des points de vigilance, ou encore présenter les réseaux existants.

Il s'agit d'accueillir les projets de conversion :

- Accueil et première information aux porteurs de projet
- Réponses téléphoniques aux différentes questions qui peuvent s'en suivre
- Le cas échéant, une visite d'exploitation permettra de dresser de façon plus précise les grandes lignes de la stratégie de conversion à mener (1 jour)

Pour les besoins de diagnostics conversion en Grandes cultures, tant sur le plan économique, que technique (assolement, matériel ..), nécessitant un travail plus approfondi, une proposition de prestation 2 à 3 jours est proposée.

Pour les filières élevage, un travail de construction d'une proposition adaptée aux besoins des éleveurs sera conduit en 2024.

Dans l'Indre est organisée une instance départementale de coordination sur les conversions. Chaque année, Chambre d'agriculture départementale et GDAB36 se réunissent pour mener des actions qui mettent en valeur la conversion bio (rdv presse par exemple).

➡ **Volet enseignement-formation**

Ce volet recouvre différentes sous-actions complémentaires afin de faire co-exister interventions dans les parcours de formation, accompagnement des établissements et création d'une dynamique plus globale autour de l'agriculture biologique dans l'enseignement agricole.

- **Intervenir pour présenter l'Agriculture Biologique auprès d'apprenants** : poursuite de l'essaimage de cette action dans les 6 départements de la région, pour des publics diversifiés (Bac Pro, BTS, BPREA, CS spécialisé) et dans différents types d'établissements (lycées agricoles, MFR, CFPPA, ...). Les interventions déclinent plusieurs thématiques : sensibilisation aux plus-values de l'AB, présentation des filières BIO en région (cadre réglementaire-débouchés-organisation de la filière); présentations ciblées sur une filière (ex : la filière viticole à Fondettes et Amboise).

Bien que pérennes ces actions nécessitent un temps important en amont de relationnel avec les équipes enseignantes.

- **Développer l'attractivité et favoriser une appropriation concrète du métier d'agriculteur en AB en proposant des témoignages de professionnels couplés à des visites de fermes** : des visites et des tours

de plaine sont proposés sur les fermes des adhérents spécifiquement pour les élèves et leurs enseignants. L'exploitant explique son quotidien, sa conversion en AB, ses choix techniques, les limites. Il répond aux questions sur le quotidien d'un exploitant agricole.

En 2024, l'accent sera poursuivi sur la formalisation d'un réseau de fermes référentes pour les accueils pédagogiques et au développement d'outils pédagogiques (en partenariat avec la FNAB notamment).

- **Accompagner les fermes ou ateliers des établissements d'enseignement agricole convertis à l'AB :** cette action recouvre à la fois la définition de la stratégie de la ferme, l'évaluation du potentiel, l'étude des moyens de production et un travail spécifique sur le volet pédagogique. Cette année il s'agira de poursuivre le travail engagé au Subdray (suivi et promotion de l'espace test), à Vendôme (suivi atelier élevage) et à Châteauroux (conversion de parcelles en grandes cultures et création d'un atelier maraichage bio).

Les actions incluses dans la convention avec le lycée de Châteauroux ne sont pas comptabilisées dans la demande de financement.

- **Communiquer auprès des établissements d'enseignement agricole et animer une dynamique régionale :** en 2023 il est prévu de poursuivre l'envoi 2 fois par an d'une lettre d'information pour relayer les actualités du réseau Bio CVL et de partager les actions menées au sein des différents établissements (action initiée en 2021) ; la continuité de la réflexion sur les espaces tests agricoles, en partenariat avec la CIAP ainsi que des animations pour faire émerger les besoins d'accompagnement et projets transversaux au sein des établissements (projet de "réseau d'établissements exemplaires à l'enseignement de la Bio").

Enfin, BioCentre participe au réseau Formabio et répond aux besoins émergeant de ce réseau.

- **Animer des modules au sein de formations professionnelles dédiées à la bio.**

Objectif 1.2-Filières : Créer de la valeur ajoutée pour les filières bio régionales

Bio Centre, en tant qu'interprofession, s'investit pour participer à la structuration des filières AB de la région.

Les actions présentées ici sont complémentaires des actions présentées dans l'axe développement :

- les actions de filières portent sur une approche qui associe les différents maillons, production agricole, transformation, distribution.
- Les actions de développement portent sur le développement de l'un des maillons, sans les associer.

Les principaux axes de travail concernant les filières sont :

➡ **Accompagner les actions de structuration de filières locales**

Les chargés de développement, en lien étroit avec le chargé de mission aval et le chargé de mission filière élevage, sont au cœur de l'expression des besoins de structuration.

Différentes démarches ont été initiées, et se poursuivent. On peut, entre autres citer :

- Filière piscicole dans l'Indre
- Groupe transformation dans le Cher
- Filière pain dans le secteur de Tours
- Approvisionnement en viande locale pour la RHD dans chaque département
- Filière soja, chanvre, luzerne en lien avec LSDH dans le Loiret

Par ailleurs, le réseau Bio Centre-Val de Loire porte un projet Ecophyto pour relocaliser les filières alimentation humaine pour les céréales. Le financement de cette action est assurée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Régional.

➤ **Veille et études de marchés**

La veille porte sur les prix, volume des marchés des céréales, viande de porc et bovin viande.

La nouvelle chargée de mission aval devra recueillir les besoins d'actualité pour le cas échéant travailler sur une étude apportant un éclairage sur un sujet spécifique. La démarche se rapprochera de celle réalisée en 2021, qui a abouti à organiser un groupe « transformateur »

En lien avec le réseau des interprofessions régionales (IBR), l'Agence BIO, et les autres travaux réalisés à l'échelle nationale, Bio Centre analyse et transmet les informations concernant les filières, débouchés, et organisation de la distribution.

➤ **Mise en relation des différents maillons**

Une dynamique de mise en relation entre producteurs et magasins de distribution spécialisés sur un territoire de consommation s'est mise en place en 2022 sur la métropole d'Orléans. Elle a porté ses fruits, et s'est développée sur d'autres départements en 2023.

C'est une action qui doit améliorer la connaissance entre acteurs économiques, ainsi que le nombre et la qualité de leurs rapports contractuels. Les trois rencontres réalisées en 2023 ont démontré l'intérêt d'une pérennisation de la démarche. En 2024, elles seront mises en place sur les 2 départements qui n'en ont pas encore réalisées, et reconduites dans les départements en demande.

Les producteurs, transformateurs et distributeurs se retrouvent également sur des salons ou sommets spécialisés. Pour ces événements de filière, le réseau Bio Centre-Val de Loire contribue en organisant une présence active des adhérents, et en menant des conférences. En 2024, le sujet carbone sera au cœur de nos interventions en élevage.

Evènements prévus : La Terre est notre métier (FNAB), levées de la Loire, SIVAL, Sommet de l'élevage, Tech & Bio.

➤ **Le réseau Bio Centre-Val de Loire, partenaire des actions de structuration de filières**

Le réseau est très investi dans les démarches partenariales :

- Sur le plan régional, cette participation se fait notamment au travers de la politique des CAP Filières du Conseil régional, elle permet de créer des liens privilégiés avec d'autres acteurs régionaux (AREA, axereal, ..), notre participation au VINOPOLE et au COREL
- Par ailleurs, les salariés de Bio participent à diverses instances nationales : FNAB, INTERBEV, CTIFL, IDEFEL, permettant ainsi de faire circuler informations et problématiques entre les échelons régionaux et nationaux.

Objectif 1.3-Innovation : De nouvelles références pour préparer l'AB de demain

la filière Bio s'inscrit depuis sa création dans une démarche d'amélioration continue. Les évolutions climatiques ont renforcé cette nécessité et conduisent notre Réseau, avec différents partenaires, à s'investir sur les volets suivants :

- Conduire des expérimentations maraîchage
- C grandes cultures
- Animer un réseau de fermes pilotes et structurer des essais paysans en grandes cultures
- Participer à des projets de recherche multi partenaires
- Diffuser et transférer des résultats

Les actions prévues en 2024 :

➤ **Essais paysans sous couverts végétaux en grandes cultures :**

Les avantages et intérêts des couverts végétaux sont nombreux tant du point de vue agronomique, environnemental qu'économique :

- Protection de la vie biologique des sols,
- Apports de matières organiques
- Amélioration de la structure des sols
- Prévention du lessivage des éléments nutritifs favorisant la préservation de la qualité de l'eau
- Augmentation du stockage du carbone dans les sols
- Protection de la biodiversité en constituant un refuge pour les espèces sauvages
- Protection des sols contre l'érosion et les agressions climatiques
- Rupture du cycle de vie des adventices, maladies et de certains ravageurs.

Ces nombreux avantages sont essentiels en systèmes grandes cultures biologiques afin de préserver la qualité biologique des sols et les équilibres naturels. La moindre disponibilité des matières organiques utilisables en AB et le changement climatique renforcent l'intérêt de développer la mise en place de couverts végétaux en exploitations bio. Ainsi ces essais répondent aux objectifs suivants

- Déterminer les conditions de réussites d'implantation des couverts végétaux en semis sous cultures et en intercultures en modifiant leur composition (espèces peu étudiées et mélanges d'espèces)
- Etudier les modalités de destruction des couverts afin de lutter contre les adventices (chardons, rumex...)
- Développer les surfaces de couverts végétaux en systèmes grandes cultures bio par une meilleure maîtrise des pratiques

Les actions menées en 2024 sur cette thématique (qui s'inscrit dans une perspective pluri annuelle) :

- Veille bibliographique sur les essais déjà réalisés
- Définition des protocoles sur les essais paysans et validation au niveau de la commission Grandes cultures du Réseau bio Centre-Val de Loire. Lien avec la FNAB et notamment le groupe de travail des essais paysans.
- Mise en place de 4 essais dans des exploitations en grandes cultures bio réparties sur la région dans un premier temps :
 - 2 essais de semis des couverts sous cultures de céréales (trèfle Blanc et Crucifère) (printemps)
 - 2 essais de semis post moissons pour les intercultures longues :

Suivi dynamique de levée, évaluation de la biomasse de la structure du sol + suivi destruction des couverts et suivi culture suivante jusqu'à la récolte

➤ **Expérimentation en maraîchage Bio**

La diversité des cultures et des modes de production de cette filière en pleine expansion induit actuellement un déficit de références techniques nécessitant la mise en place d'expérimentations locales prenant en compte les spécificités techniques du maraîchage et de notre contexte géographique. Ces expérimentations permettront d'acquérir de nouvelles connaissances pour les maraichers (expérimenter, innover, établir des références techniques ou relatives à l'organisation et la méthode) qui viendront compléter celles établies lors des essais menés au cours des années précédentes

- 7 thématiques d'essais seront travaillées en 2024 :
- Stratégie de lutte biologique contre les acariens du concombre et de l'aubergine sous abri en agriculture biologique. La lutte contre les acariens reste un problème majeur en culture bio sous abri, leurs cycles sous abri sont de plus en plus rapides et les températures de plus en plus chaudes favorables à ces ravageurs.
 - Evaluation de l'efficacité d'une nouvelle stratégie de lutte contre la punaise *Nezara Viridula*. *Nezara viridula* est un ravageur de plus en plus problématique en maraîchage diversifié sous abri, en particulier pour les cultures de tomate, concombre et aubergine. Jusqu'à présent, en AB, les seules solutions efficaces étaient l'élimination manuelle (chronophage et non gérable si pression trop forte). En 2022, une solution de contrôle de *Nezara* grâce à des parasitoïdes a été mise en vente, divers essais montrent des résultats intéressants en conditions chaudes (sud de la France ou abris chauds). L'objectif de cet essai est de tester cette solution en conditions réelles, sous abris froids, et de vérifier son efficacité vis-à-vis de la lutte contre *Nezara Viridula*. Afin d'optimiser la présence de l'auxiliaire, des plants de sarrasins pourront être installés (cf CIVAM66).
 - Optimisation de l'utilisation des voiles contre les dégâts des mouches sur navets. En AB, la limitation des dégâts des mouches en culture de navets est possible uniquement grâce à la mise en place de voile du semis à la fin de la culture. Cela représente un investissement, un risque de dégradation des filets en les laissant à l'automne et un risque sanitaire pour la culture. Est-il possible de dévoiler avant la fin de la culture sans trop augmenter les dégâts ? Cet essai qui sera conduit sur plusieurs années vise à déterminer les dates optimum pour enlever les voiles.
 - Comparaison de voiles d'ombrages. Comment mieux protéger les cultures des périodes de canicules et de fort ensoleillement ? Comparaison de stratégie d'ombrage et de leurs impacts sur la température et les cultures. Cet essai, difficile à mettre en œuvre sur serre, sera conduit en plein champs, en disposant les voiles sur arceaux.
 - Optimisation de l'itinéraire technique en pomme de terre primeur. Les pommes de terre primeurs sont essentielles sur les étals en saison, mais prennent de la place sur les fermes. Cet essai vise à optimiser leur itinéraire technique pour gagner de la place et de la précocité.
 - Améliorer la gestion de l'eau par l'apport massif de matière organique. Evaluer et mettre en place différents apports de MO (type, quantité, fréquence) et suivre l'impact sur la rétention en eau du sol et l'irrigation
 - Quels voiles de forçage pour les primeurs dans une optique de limitation des intrants ? L'essai étudiera la possibilité de remplacer les voiles de type p19 ou 500 trous par un voile plus polyvalent comme le Microclimat.

➤ **Transfert de connaissance**

Plus encore que dans les autres filières agricoles, la production légumière fait face à un contexte environnemental et climatique de moins en moins prévisible. Dans une telle situation il est fondamental de développer la diffusion de l'innovation en proposant aux producteurs l'acquisition de connaissances, la découverte et l'appropriation de nouveaux outils et solutions ainsi que la montée en compétences. A travers cette démarche notamment le développement de la productivité et la préservation de la viabilité des fermes qui est recherchée, tout comme la préservation des ressources naturelles et de la Biodiversité ainsi que la lutte contre le changement climatique.

- Permettre le transfert de connaissance, d'information et la diffusion de références en
- Réaliser des actions de démonstration au sein des exploitations agricoles et les centres techniques
- Réaliser des actions de communication et d'information en direction des exploitants agricoles

Trois actions seront mises en œuvre dans le cadre de ce cadre :

L'accompagnement des groupes de producteurs

7 groupes seront accompagnés par Bio Centre et auront pour objectif de :

- Travailler sur des thématiques de production (priorité sur l'irrigation, ergonomie et main-d'œuvre, biodiversité, énergie, diminution des intrants). Ces thèmes peuvent être modifiés ou non, annuellement, en fonction des priorités de la filière et des besoins des participants
- Favoriser les échanges entre producteurs et créer un climat propice à la recherche de l'innovation
- Faire émerger des besoins de formations, de développement technique, d'accompagnement

Les rencontres des groupes pourront prendre la forme de tours de plaine, de réunions techniques, de journées thématiques ou encore de groupes techniques et de voyages d'étude.

Les exploitations agricoles éligibles sont celles avec au moins un atelier légumes dans leur assolement ou en cours d'élaboration.

Un groupe sera animé pour chaque département de la Région ainsi qu'un groupe thématique petits fruits à l'échelle régionale.

Transfert des références et innovations acquises dans le cadre du suivi des fermes pilotes

Cette action permet de développer un réseau de 8 fermes pilotes grâce à une collaboration étroite entre les exploitants et les conseillers qui mettront en place les actions suivantes :

- Assurer un **suivi régulier des productions servant de base aux bulletins techniques** proposés par les structures
- Être support pour le **transfert de nouvelles pratiques**, développées en cohérence avec un approche du système de production, et en lien avec l'expérimentation ; support d'observations (suivi des pratiques et des systèmes de cultures)
- Permettre **l'appropriation de techniques nouvelles** tant par le conseiller que par le producteur et leur diffusion via divers supports (articles, vidéos, fiches techniques...)
- Être **support d'intervention** pour un article, une formation technique ou une action de communication (au moins 1 action / an et sur au moins 1 ferme)
- Être support pour l'expérimentation en étant vitrine de démonstration micro-expérimentation ou essai paysan exploratoire : au moins 1 retour/an au conseil scientifique

Suivi de la ferme pendant une campagne : ressortir les intérêts et références. Mieux comprendre les processus et les expériences mis en œuvre, meilleur accompagnement des projets innovants en vue d'un transfert plus rapide (pour le conseiller), références acquises précises car suivi régulier au cours de la saison.

- ➔ Poursuivre le suivi des fermes déjà existantes pour solidifier les références acquises et poursuivre leur transfert (approche système)
- ➔ Changement de fermes si les références sont acquises ou si le suivi n'apporte plus de plus-value : ne pas hésiter à tourner d'une année sur l'autre pour faire valoriser les initiatives innovantes actuelles

Transfert des références et innovations acquises dans le cadre des expérimentations

Cette action portera sur ma communication des résultats des travaux d'expérimentation à l'intention de plusieurs publics cibles : expérimentateurs, conseillers techniques, producteurs, autres acteurs régionaux. Différents types d'actions et de supports seront réalisés et diffusés en fonction des publics cibles.

- Visites d'essais
- Visio-conférences techniques ou webinaires
- Fiches techniques ou brochures
- Vidéos courtes
- Sites internet (notamment www.cap-filieres.fr)
- Réseaux sociaux
- Dans le cadre de réunions techniques de groupes de producteurs
- Via le comité scientifique

Ces supports et ces actions viseront notamment à favoriser les échanges et transferts entre agriculteurs bios et conventionnels.

4 – Acquisition de références technico économiques

Pour accompagner les producteurs et les porteurs de projets de façon optimum et conseiller au mieux sur leurs projets d'installation, de transmission ou de réflexion stratégique, les conseillers ont besoin de références technico-économiques et d'informations sur les coûts de production et de revient. Or, ces données sont soit obsolètes, soit inexistantes.

Cette action portera sur la mise à jour d'un cas type, c'est-à-dire la modélisation du fonctionnement technico économique d'un système d'exploitation de la filière Légumes et/ou de ses coûts de production et de revient afin d'être un support clef pour la prospective et, dans le conseil, d'un outil d'évaluation des performances d'un système par comparaison à ce cas-type.

Cette action sera menée par l'AFOCG qui réalisera la collecte, l'analyse et la structuration des données, elle recevra pour ce faire l'appui et la participation des autres partenaires de l'action dans le cadre de réunions de travail sur les données utilisées.

Objectif 1.4-Développement : Développer le réseau et les compétences des exploitants Bio pour les accompagner dans leurs adaptations aux changements climatiques et du contexte de marché.

Les actions collectives proposées par le réseau Bio Centre-Val de Loire sont travaillées au travers de groupes ciblés sur leurs métiers, sur un territoire ou sur un projet. Elles privilégient le partage d'expériences qui doit être objectivées et la formation et sont complétées par des apports descendants sur les aspects aides et réglementation, ainsi que des conseils individuels.

En région Centre-Val de Loire, la marge de progression reste élevée pour développer le réseau des opérateurs économiques en AB, le réseau doit relever différents défis :

- Le maintien d'une dynamique d'augmentation en surface et en nombre d'opérateurs économiques, qui nécessite une meilleure accessibilité sur le plan technique et réglementaire, notamment pour rassurer ceux qui s'interrogent et pour accompagner les exploitants récemment convertis ;
- La sécurisation des exploitations du réseau, en période de crise, qui questionne sur les choix d'entreprise
- Stabiliser et renforcer le taux d'adhésion pour préserver le dynamisme et la créativité du réseau.

Accompagnement technique et offre de formations)

GC

Viti

Maraichage et légumes de plein champ

Petits fruits, PPAM et fleurs coupées

Elevages (réf BEA ?)

Arboriculture

➡ Montée en compétences pour les producteurs en maraichage ou assimilé

L'équipe maraichage anime des groupes départementaux, dans le cadre du financement de CAP filière. Sur ce modèle, d'autres groupes thématiques ont émergé : groupe petits fruits ; groupes fleurs coupées ; groupe endives ; groupe PPAM.

Cette année l'équipe maraichage organisera à nouveau le Festival du Maraichage dans le département du Cher.

➡ Montée en compétences pour les producteurs en grandes cultures

L'équipe Grandes Cultures développe son accompagnement en organisant tours de plaine, bilan de moisson, démonstration de matériel.

Une action spécifique pour les agriculteurs en difficulté sera proposée.

Ces actions sont mises en cohérence avec les démarches de conseil individuel, le déploiement de formation et le travail de recherche de références sur les couverts végétaux, sujet priorisé par les producteurs pour les années à venir à la suite notamment des enseignements apportés par le colloque Grandes Cultures et changement climatique organisé en février 2023.

➡ Accompagnement des éleveurs

L'ensemble des chargés de développement des départements sont sollicités pour créer l'émergence d'actions collectives. Différents GIEE sont créés pour répondre à ces demandes.

Le travail avec les éleveurs est orienté sur les adaptations auxquelles ils doivent faire face. L'objectif est de faire émerger des besoins collectifs, notamment pour l'adaptation au changement climatique (autonomie fourragère, débouchés..)

Les animations sont abordées soit de façon thématique (ex : poules pondeuses, bien être animal), soit par secteur géographique.

Dans cette dynamique, soutenue également par la loi EGalim et les besoins en restauration collective, la mise en place de la plate-forme Manger Bio et la MAEC monogastrique, le réseau Bio Centre-Val de Loire a souhaité étoffer l'accompagnement des éleveurs, en ouvrant un poste de conseiller technique élevage qui sera intégré à l'équipe de Bio Centre courant 2024.

➤ **Accompagnement des viticulteurs**

En complément des actions orientées sur l'œnologie et la commercialisation, différentes actions sont proposées pour la montée en compétence des viticulteurs, notamment en travaillant avec des groupes organisés par secteur viticole, via des tours de vigne, des rendez-vous pré-vendange et des bilans de campagnes. Différentes thématiques sont développées, en particulier la biodynamie et les actions de biodiversité.

➤ **Accompagnement des arboriculteurs**

En lien avec les techniciens du CTIFL, du COVETA et des conseillers indépendants, les réunions d'échanges de pratiques sont organisées mensuellement entre janvier et juin puis entre octobre et décembre (les travaux de cueillette entre juillet et fin octobre nécessite une pause). Ces temps d'échanges permettent d'alimenter les réflexions locales comme nationales en commission FNAB. En complément, des informations sont transmises régulièrement par mail et newsletter.

➤ **Accompagner les projets**

Les chargés de développement accompagnent les projets émergents sur leur territoire : projet MONA (valorisation des matières organiques non agricoles), gaspillage alimentaire, diversification et mutualisation d'équipements, projet GERICO, outil de vente collectif.

Le Label FNAB permet quant à lui de promouvoir les pratiques vertueuses non intégrées dans le cahier des charges BIO : pratiques biodiversité, conditions sociales des agriculteurs et salariés, équitable. Le projet est porté par l'ensemble des producteurs du réseau. Il nécessite un investissement de sensibilisation, accompagnement des adhérents.

➤ **Organiser une dynamique d'échanges entre adhérents**

Les chargés de développement accompagnent les producteurs dans leur département en complément des démarches initiées par les conseillers techniques : ils ont un rôle de soutien à l'animation, la cohésion, le recueil des besoins et l'émergence des projets, ce qui génère une dynamique de réseau ainsi que des échanges d'expériences entre pairs.

A ce titre, des actions sont spécifiquement organisées pour intégrer des producteurs Bio non adhérents et leur proposer un accompagnement technique spécifiquement Bio. Par ailleurs, des méthodes et animations de cohésion de groupe et d'appropriation des stratégies de développement au sein de chaque GAB sont au cœur de l'approche des chargés de développement.

Cette posture a fait ses preuves, puisque le taux de producteurs BIO adhérent aux GAB est bien supérieur au niveau d'adhésion habituel d'un groupe métier.

Cette année, au vu du contexte de crise, deux départements (Cher et Loiret) lancent une cellule pour travailler sur les risques psycho-sociaux, le bien-être au travail, et la santé mentale des producteurs. L'ensemble de ces actions nécessitent un travail d'investissement de chacun des salariés, pour acquérir de nouvelles compétences, être en veille pour recueillir les attentes en matière de développement, maintenir les niveaux de compétence déjà acquis.

➤ **Développer les actions de formation**

Le réseau Bio Centre-Val de Loire a développé une offre importante et reconnue, notamment en maraichage BIO.

Le développement de la formation s'est structuré autour des bases méthodologiques des référentiels Qualiopi et Qualicert. Cette ambition de qualité approfondie nécessite un investissement important des équipes entre les différents métiers, pour analyser les besoins sur les plans technique, commercial et économique (ex : développement d'une approche sur les coûts de production).

Il nécessite un investissement sur la connaissance fine du contexte actuel de formations :

- Veille sur les nouveaux sujets et analyse de leur pertinence (ex: maîtrise réseaux sociaux)
- Etablissement de catalogue de formations (maraichage, grandes cultures)

Le développement des actions de formation implique également un investissement fort sur le cadre administratif :

- Dépôt des actions de formation auprès de VIVEA, CNFPT, CPF
- Accompagnement au processus pédagogique avec les formateurs
- Analyse et amélioration du processus certifié, pour le rendre plus efficace, et pouvoir mieux l'utiliser pour accompagner nos formateurs

L'offre de formation est précieuse notamment pour les maraichers récemment installés, rarement issus du milieu agricole, et qui peuvent rencontrer les maraichers plus expérimentés. Constamment à l'écoute de leurs besoins, l'équipe technique continue à développer l'offre de formation, soutenu par un travail de veille avec le réseau FNAB et la commission maraichage grand ouest. Les propositions portent actuellement sur les sujets d'adaptation aux enjeux climatiques.

A l'instar de l'équipe maraichage, les conseillers Grandes cultures ont développé un catalogue de formations.

Ce travail de structuration se poursuit, en intégrant les problématiques liées au changement climatique et aux adaptations nécessaires pour les exploitations.

➤ **Mutualiser les moyens des adhérents**

Autour de la filière maraichage, différentes actions de mutualisation ont vu le jour. En particulier, le principe de commandes groupées s'étend sur de nouveaux besoins chaque année. Un groupe de travail de maraichers est sollicité pour faire de nouvelles propositions adaptées aux besoins des exploitations, et améliorer l'organisation des commandes groupées déjà existantes.

Différents projets de CUMA émergent dans le département et prennent appui sur l'animation des GABs.

Un guide des fournisseurs est également réalisé chaque année pour l'approvisionnement des maraichers. Les producteurs de légumes de plein champ et de fruits sont recensés afin de donner les moyens aux maraichers travaillant sur un point de vente directe de pouvoir chercher des compléments de gamme.

➤ **Accompagnement sur la réglementation**

La FNAB (chargé de mission accompagné de référents professionnels dont Virginie Bouchard du GABEL) participe aux négociations du CNAB de l'INAO.

Une commission « réglementation » FNAB sollicite régulièrement les acteurs des filières concernées afin de proposer des évolutions cohérentes avec les pratiques des agriculteurs-trices.

Le niveau régional, notamment en commission « aides et réglementation » mensuelle, relaie les sollicitations, les enquêtes et les informations auprès des salarié-e-s à même d'accompagner les adhérent-e-s.

En 2024, afin d'améliorer les compétences, il est envisagé de créer un rendez-vous régulier avec une ou deux OC présentes sur la région, dans l'objectif d'améliorer la qualité des informations / alertes dont les producteurs pourraient avoir besoin

➤ **Accompagnement sur les aides directes**

Les aides à la Bio, si elles ne sont pas à la hauteur de la crise qu'ils affrontent, sont vitales pour permettre aux producteurs de tenter d'y faire face. Par ailleurs leur compréhension, leur sollicitation et leur obtentions sont de plus en plus complexes. Des aides PAC aux nouvelles MAEC, du prolongement de la MAB aux aides à l'investissement et à l'installation, des plans d'urgence successifs d'aides à la bio ou par filières aux crédits d'impôt, de l'aide à la certification aux soutiens via les CAP filières, la vigilance et l'appui des salarié-e-s du Réseau BCVL sont essentiels afin d'accompagner et de conseiller les agriculteurs-trices et leur permettre de sécuriser leur système.

Des référents salariés et agriculteurs participent aux différentes instances, font des propositions s'il y a lieu (critères d'éligibilité, de priorisation, de plafonnement ...) et relaient les positions et informations tant au niveau national à la commission FNAB, qu'à la commission régionale Bio Centre, au GRAB et en GAB.

Depuis 2023, Bio Centre porte une MAEC régionale sur la filière monogastrique (AB et label rouge)

Par ailleurs, dans tous les départements, les liens sont cultivés avec les services DDT départementaux, notamment en vue des campagnes PAC. Des rendez-vous préparatoires sont organisés, entre GABs et services administratifs, et avec des visios d'informations pour les adhérents pour faciliter et fluidifier l'interconnaissance et les échanges entre les services de l'Etat et les producteurs.

➤ **Accompagnement à la résilience**

La résilience est la capacité d'adaptation à des changements brusques et durables.

Depuis plusieurs années, les agriculteurs-trices témoignent de la perte de repères induite par le changement et les aléas climatiques. S'ajoutent à cette problématique une commercialisation instable et des évolutions sociales qui rendent le recrutement en main d'œuvre de plus en plus aléatoire, le réseau accompagne donc ses adhérents dans un questionnement régulier pour trouver un équilibre tant technique qu'économique et social.

La participation aux études inter-régionales comme BEEBIO (Bien Etre des Eleveurs Bio) ou le diagnostic « restructuration » permet la mise en place de conseils adaptés à la diversité des systèmes existant en AB sur la région CVL.

Objectif 1.5- Diffusion adhérents : Susciter l'adhésion à une dynamique collective entre les adhérents

Avec plus de 700 adhérents et près de 30 salariés répartis sur l'ensemble de la Région, le Réseau Bio Centre-Val de Loire possède une belle vitalité et de nombreuses forces vives. L'animation de cette dynamique régionale nécessite toutefois de structurer les outils et canaux de communication afin de permettre une bonne circulation de l'information, ascendante comme descendante. A l'heure où les sollicitations des salariés comme des adhérents s'avèrent de plus en plus nombreuses, parfois complexes, souvent multiformes, il est important d'arriver à poser un cadre et proposer des outils efficaces et pertinent afin de

- **Entretenir et développer le lien avec et entre l'ensemble des adhérents du Réseau** par une circulation régulière de l'information
- **Garantir aux adhérents un niveau d'information fiable et de qualité**, notamment sur les aspects techniques et réglementaires nécessaires à leur activité
- **Recueillir les avis et retours des adhérents concernant leur situation** et les problématiques qu'ils rencontrent pour y répondre et/ou transmettre ces éléments aux pouvoirs publics et aux têtes de réseau nationales

Pour ce faire, les principales actions menées dans ce domaine sont :

La diffusion d'information, dans les domaines suivants:

La veille réglementaire

L'information sur les filières

Le retour d'expériences et témoignages

Les références techniques

Les enquêtes de situation des fermes et entreprises

A travers différents types de contenus de supports : newsletter et mails, groupes de messagerie (type What's App), articles et bulletins techniques, vidéos et notamment :

Les newsletter de chaque structure du réseau (rythme hebdomadaire, le vendredi) :

- la lettre de BioBerry (18)
- Les infos du GABB (18)
- Les infos du GABEL (28)
- les infos du GDAB (36)
- le flash du GABBTO (37)
- la Gablettre (41)
- les nouvelles du vendredi (45)

Les principaux supports de diffusion d'informations techniques :

- Ni mildiou ni maitre (œnologie en partenariat avec la CAB Pays de la Loire) et Actu Vigne, pendant la saison
- La botte du maraicher, la Taupin du maraicher (en collaboration avec les équipes Bio du Grand ouest) pendant la saison
- News fruits (2 / an)
- Bulletin technique Grandes cultures, réalisé en commun et adapté à chaque département (6 / an)
- Lettre aval (4 / an)
- Lettre filière GC (2 à 4 par an)

En complément, l'équipe maraichage a expérimenté un rendez-vous de 30 mn à 1 heure, en visio sur des thématiques précises : « ça m'botte »

Répondre aux sollicitations des adhérents et porteurs de projets

Permettre la remontée de données venant des adhérents (et non adhérents), ils sont le plus souvent sollicités dans le cadre d'enquêtes thématiques ciblées (situation des fermes pour une filière donnée, choix de priorisation d'une aide à venir, ...)

AXE 2 - AGIR SUR MON TERRITOIRE

Dans cet axe, les actions sont envisagées pour leur impact sur le territoire, soit au travers de projets ciblés sur un territoire défini, soit au travers d'actions dont la thématique est transversale. Les actions se déclinent selon 5 objectifs stratégiques.

COLLECTIVITES	Sensibiliser et accompagner les collectivités dans leur projet pour faciliter le développement de la filière biologique sur leur territoire Accompagner les collectivités pour s'adapter à la Loi Egalim et favoriser l'introduction de produits biologiques locaux dans les menus en restauration hors domicile (RHD)	Elus et agents des collectivités territoriales Collectivités / établissements scolaires / Etablissements privés
ORAB	Observer la dynamique et l'évolution de la filière Bio en Région Centre (ORAB)	Ensemble des acteurs agricoles et économiques de la filière Bio en Région Centre, élus locaux
EAU	Promouvoir et accompagner le développement de l'AB sur les territoires à enjeux eau	Tous producteurs localisés en zone à enjeu eau
ENJEUX SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX	Accompagner les producteurs pour répondre aux enjeux de société : favoriser la biodiversité, réduire l'empreinte carbone,	Producteurs, Collectivités locales

Objectif 2.1 Accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets

Des collectivités, notamment lorsqu'elles sont porteuses de Plans Alimentaires Territoriaux et/ou de Contrat Territoriaux à enjeux Eau, se saisissent progressivement des questions de transition agricoles, d'alimentation et de santé et les mettent en lien avec le développement local.

Elles développent ainsi des réflexions à l'échelle de leur territoire et mettent en place des actions qui contribuent à développer les productions AB, notamment en apportant de nouveaux débouchés. Ces plans d'actions sont propres aux spécificités de chaque territoire et doivent être accompagnés par les acteurs agricoles pour faciliter l'ingénierie parfois manquante.

D'autres collectivités n'ont pas encore engagé de démarches en ce sens et sont à mobiliser. Pour ce faire, il est nécessaire de permettre des échanges et des interactions régulières entre agents et élus d'une part et salariés et administrateurs de notre réseau d'autre part.

Le Réseau Bio Centre Val de Loire a progressivement développé une stratégie et une offre d'accompagnement pour permettre aux collectivités d'identifier les leviers proposés par l'AB et les accompagner dans l'appropriation et la mise en œuvre des outils et démarches favorisant la résilience de leurs territoires.

Cette offre d'accompagnement porte principalement sur :

- **L'identification du potentiel de transition agricole et alimentaire** : étude territoriale Sensibio, Cap vers la transition...
- **Le développement du débouché RHD pour les produits bio** : formations équipes de cuisine, audit achat et accompagnement à la rédaction des marchés, diagnostic cuisine, révision des Plans de Maitrise Sanitaire...
- **L'accompagnement au développement de productions bio sur du foncier public**

- **La valorisation des actions et du soutien à la filière bio** par la labellisation Territoire ou Etablissement Bio Engagé.

Les actions prévues en 2024 dans ce domaine sont :

- **Promouvoir la transition agricole sur les territoires : réaliser un travail de veille et de prospection sur les territoires pour faciliter l'émergence et accompagner des projets locaux de transition en matière d'alimentation et d'amélioration de la qualité de l'eau.**

Rencontrer les collectivités (élus et techniciens) au travers des réunions de gouvernances divers :

Les chargées de missions territoire et alimentation et/ou les chargé-e-s de développement des GAB et de Bio Berry participent aux réunions des PAT, des instances locales de l'eau (CLE, CT) et autres instances territoriales (PNR Brenne, PCAET Vallée de la Creuse...), PCAET ou autres démarches afin d'identifier les enjeux sur les différents territoires de la Région. Cette implication permet également d'identifier et d'être identifié par les agents et élus des collectivités.

Préciser les leviers et les possibilités d'actions :

A partir des contacts établis et des problématiques identifiées au sein des différentes instances auxquelles ils participent, les salariés du Réseau BCVL vont à la rencontre des élus et des agents des collectivités pour favoriser l'explicitation de leurs besoins, l'identification des solutions et proposer les éléments de l'offre de service en adéquation avec ces besoins

Communiquer sur les accompagnements du réseau

En complément de ces actions, Bio Centre proposera en 2024 des webinaires à destination des collectivités de la Région sur le thème « *le Réseau BCVL vous accompagne dans la transition agro écologique de votre territoire* ». Sur un format court (environ 1h30) ce temps permettra aux élus et agents des collectivités de découvrir l'offre d'accompagnement décrite ci-dessous et d'identifier les différents leviers d'actions pouvant répondre à leurs enjeux territoriaux.

- **Proposer un cycle de sensibilisation des élus et techniciens aux aménités positives et aux leviers d'actions proposés par l'AB en matière de transition agroécologique.**

Ce cycle de 3 jours concerne une dizaine de territoires pour une sensibilisation et une réflexion collectives. Chaque journée comporte une matinée en salle et une après-midi sur le terrain à travers une visite de fermes ou d'entreprise aval (transformation /distributeur biologique). L'approche pédagogique est interactive et propose de partir des connaissances (et des idées reçues) des participants pour leur permettre de mieux comprendre et connaître le fonctionnement de l'AB et les bénéfices directs qu'elle apporte aux territoires en matière de qualité de l'eau, des sols, de l'air et de l'alimentation, de préservation de la biodiversité et de développement économique local et durable. Chaque journée comprend un focus sur une filière : B-A-BA de la bio et maraîchage, grandes cultures, élevage.

Objectif : 3 journées de sensibilisation pour 10 territoires en 2024

Cible : tout élu ou technicien de la région CVL désirant travailler sur la transition agricole et territoriale

- **Accompagner les territoires à enjeux eau dans la préservation de la qualité en accompagnant le monde agricole sur les changements de pratiques (réduction de l'utilisation des nitrates et des produits phytosanitaires).**

Le Réseau Bio Centre-Val de Loire propose dans le cadre des CT eau les actions suivantes :

- Etude Sensibio : Identification des freins et leviers psychosociologiques des agriculteurs conventionnels aux changements de pratiques
- Accompagnements collectifs : animation journées techniques, tours de plaine, formations matériels désherbage mécanique, techniques alternatives inspirées des pratiques bio...
- Mise en place d'essais : rotations, nouvelles cultures, amendements...
- Accompagnements individuels : diagnostics conversion, diagnostics maintien en AB

Ces accompagnements viennent en compléments des actions proposées dans cette fiche. Ils sont financés dans le cadre des CT et donc exclus du financement par la convention d'animation du Conseil Régional.

➡ **Actions RHD : proposer des accompagnements opérationnels à l'attention des petites communes**

Dans certains cas, ce sont les collectivités qui sollicitent directement les salariés du Réseau pour des demandes d'information et/ou d'accompagnement. Le plus souvent, ce cas de figure concerne des collectivités, des PAT ou des Contrats Territoriaux eau d'une certaine taille et dont la démarche a atteint un certain niveau de maturité. Ces collectivités financent alors directement l'intervention des structures du Réseau Bio. Ces financements viennent abonder les moyens de Bio Centre pour la mise en œuvre de sa stratégie et financent de temps de travail totalement distincts de ceux soutenus par le Conseil Régional dans le cadre de sa subvention d'animation.

Pour les communes de petite taille, il est souvent plus difficile de s'engager et de financer sur leur budget une démarche opérationnelle de transition agro-alimentaire. Pour répondre à cette problématique, Bio Centre propose de mettre en œuvre à titre expérimental sur l'année 2024 (voire 2025) un dispositif d'accompagnement de ces collectivités.

Cette expérimentation concerne les collectivités de petite taille (60 à 80 couverts/jours correspondant à des populations municipales de 500 à 1000 habitants), disposant de peu de moyens et qui ne sont pas intégrées dans une démarche territoriale de type PAT ou le sont dans le cadre d'un PAT émergent ne comportant pas d'actions en matière de RHD. Deux types d'interventions sont proposées dans ce cadre :

Accompagnements collectifs

Un accompagnement des petites cantines à l'approvisionnement en produits bios et locaux. Deux cas de figure sont envisagés :

Les cantines en régie qui sont intégrées aux services de la collectivité, auprès desquelles sera réalisé un accompagnement portant sur :

- La facilitation de l'approvisionnement par la mise en relation avec des producteurs ou groupements de producteurs locaux
- La proposition de menus et fiches techniques par l'équipe RHD de Bio Centre avec pour objectif l'intégration d'au moins 22% de produits Bio locaux et d'une solution logistique garantie.
- La labellisation Territoire Bio Engagé de ces communes à l'issue du processus

Ces actions seront réalisées en tenant compte de l'organisation, des équipements, des moyens humains et des budgets existants sans nécessiter d'évolutions significatives à ce stade.

Objectif : accompagnement collectif de 5 communes en 2024

Les communes dont la cantine est en gestion concédée, c'est-à-dire confiée par la municipalité à un prestataire externe.

L'accompagnement dans ce cas portera sur l'aide à la rédaction des marchés publics de restauration afin de garantir l'atteinte du seuil des 22 % des produits bio permettant le respect des objectifs de la loi Egalim ainsi que l'obtention du label TBE. Il y a donc un enjeu particulier pour permettre aux collectivités de maîtriser et d'utiliser les outils, notamment contractuels et juridiques pour faire respecter cette obligation.

Objectif : accompagnement collectif de 5 communes en 2024

Accompagnements individuels

Ce second niveau d'intervention portera sur une approche individualisée des communes pour permettre la mise en place de changements de pratiques plus approfondis. Deux types d'actions seront proposées :

Le diagnostic cuisine est réalisé par le cuisinier formateur de Bio Centre. Il fournit à la collectivité un état des lieux sur les différents aspects du fonctionnement de la cuisine : les locaux, le matériel, les conditions d'hygiène, la sécurité des professionnels et des convives, les moyens humains et l'offre alimentaire. D'une durée totale de 3,5 jours, il comprend la prise de contact, une visite technique sur site, la rédaction d'un compte rendu et une restitution (en visioconférence) aux élus des conclusions. C'est un outil essentiel d'analyse et d'aide à la décision pour les collectivités qui souhaite s'engager dans des changements de pratiques. Cette action concernera les cuisines en régie et en Délégation de Service Public.

Objectif : accompagner 3 Communes

Le suivi des contrats de délégation

Pour les cantines en délégation de service et concédée, une seconde action est proposée pour les accompagner dans le suivi de leur contrat avec leur délégataire. Cette action peut compléter les actions d'accompagnement à la rédaction de marchés publics et/ou de diagnostic cuisine. Elle a pour objectif d'aider les collectivités à améliorer leur niveau de compréhension et d'exigence à l'égard de leur prestataire / délégataire.

Objectif : accompagner 6 Communes

🔄 **Actions RHD : Répondre à la demande des collectivités concernant leurs projets spécifiques**

Certaines collectivités sollicitent un accompagnement dédié pour leur projet de transition agro écologique en lien avec l'approvisionnement de leur restauration collective. Dans ce type de situation, Bio Centre construit une proposition d'accompagnement adaptée qui peut aller de l'analyse de la qualité agronomique des terrains à la labellisation Territoire Bio Engagé en passant par l'accompagnement à l'installation et à l'activité d'un-e maraicher-e, l'articulation entre la production de ce dernier et les besoins de la cantine, le diagnostic des cuisines de collectivités, l'élaboration de menus... L'objectif est bien de proposer une offre d'accompagnement sur mesure qui permettent d'accompagner la collectivité sur l'ensemble des étapes de sa démarche de transition en sécurisant les dimensions techniques, économique et alimentaires de celle-ci. En 2024, les villes de Tours, de Fondettes et la communauté de communes Loches Sud Touraine seront accompagnées dans ce cadre.

➤ **Valoriser les actions mises en place pour le développement de la filière Bio**

Le label Territoire / Etablissement Bio Engagé (mini 7% SAU Bio et 22% appro bio en RHD), porté en Région CVL par Bio Centre, est un outil clé pour la valorisation des démarches menées par les collectivités en matière de transition alimentaire. 5 établissements et 10 communes sont actuellement labellisés en Région Centre Val de Loire. Nous souhaitons poursuivre et accélérer le rythme de labellisations en 2024. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les démarches décrites ci-dessus mais également sur une campagne globale de promotion du label auprès des 420 communes actuellement éligibles au sein de la Région au titre de leur SAU en AB que nous avons identifiées grâce à l'outil Registre Graphique Parcellaire Bio (RGP).

L'accompagnement à la labellisation comprend : prise de contact, accompagnement dossier, instruction, passage en jury, remise officielle label (organisation événementiel), organisation journée réseau des labellisés.

Objectifs : 10 Territoires/Etablissements Bios Engagés supplémentaires en 2024

Cible : toute collectivité éligible par la SAU et l'approvisionnement bio RHD

Le premier jury aura lieu le 21 Mars, les communes candidates sont : Vineuil, Veuzain-sur-Loire et Cheverny. D'autres collectivités et établissements se sont identifiés comme intéressés : Montargis, EPHAD La Favorite et La Bonne Eure.

Pour plus d'information : <https://www.territoirebioengage.fr/>

En plus de ces labellisations, le réseau Bio Centre-Val de Loire propose une valorisation des actions mises en place dans la RHD au travers de l'évènement « Manger Bio et Local C'est l'Idéal ». Cf fiche Sensibilisation.

➤ **Accompagner les lycées de la Région Centre Val de Loire dans l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM**

La Région Centre Val de Loire s'est donnée pour chacun de ses lycées au cours de l'année 2024, l'objectif de progresser de 10 points dans la part des produits Bio dans l'approvisionnement de ses lycées et/ou d'atteindre a minima les 22 % permettant la labellisation EBE des établissements. Bio Centre déploie un plan d'action à l'appui de cette ambition à travers différentes actions :

- Accompagnement à la rédaction des marchés publics pour le groupement Jacques Cœur à Bourges pour favoriser le développement des produits bio dans les approvisionnements. La démarche se fera en deux temps.
 - Une approche d'ajustement à court terme sur ce qui pourrait modifier dans le marché actuel.
 - Une analyse plus poussée sur l'ensemble du groupement pour préparer un futur marché (qui entrera en vigueur au 01 01 2026) plus ambitieux.
- Accompagner le lycée Balzac dans la rédaction de son prochain marché public d'approvisionnement qui entrera en vigueur au 01 01 2025
- Analyser 3 lots du marché du lycée GAUDIER BRZESKA à Orléans dont un est à renouveler pour septembre

- Réalisation de plans alimentaires par Manon Blondelle qui seront mis à disposition d'un groupe de travail intégrant des chefs cuisiniers des lycées de la Région, animé par Fabien Denis. Les plans alimentaires finalisés par ce groupe de travail devront être fournis à Bio Centre au plus tard le 15 mai pour permettre de respecter le calendrier de l'étape ci dessous
- En lien avec le plan alimentaire ci-dessus, fournir à 5 lycées des menus clés en main (juin 2024) et les accompagner pour leur permettre d'être labellisés EBE au cours du premier semestre 2025.
 - o Prendre contact et fournir les menus aux établissements en juin
 - o Accompagner les chefs dans la prise en main de la démarche.
 - o Suivi de la démarche dans sa mise en œuvre entre septembre et décembre
- Accompagnement individuel auprès de 3 lycées identifiés par le Conseil Régional CVL pour initier une démarche d'approvisionnement en produits bio
 - o Diagnostics cuisine
 - o Audit achat et préconisations opérationnelles pour une mise en pratique sans changements des pratiques dans un premier temps
- 3 Vidéos de communication à destination des chefs de cuisine et des agents de la restauration :
 - o Scénarios à établir en concertation avec le Conseil Régional
 - o Sujets : lentilles, menus végétariens, à finaliser en concertation avec le Conseil Régional
- Poursuite du partenariat avec YEPS (portail internet de la Région dédié aux jeunes 16-25 ans) : proposition de supports et d'informations
- Coordination et suivi du plan d'action en lien avec la chargée de mission restauration collective
 - o Point de coordination mensuelle entre Bio Centre et le Conseil Régional
 - o Recherche des plateaux techniques de formation (difficultés avec CNFPT)
 - o Proposition d'évolution des recettes
 - o Ingénierie et suivi des formations
 - o Suivi global des autres actions
 - o Réunions de suivi et de bilans

➤ **Pilotage, veille, nouveaux outils et lien avec les réseaux nationaux FNAB et IBR**

La conduite des actions décrites dans les paragraphes précédents nécessite un certain nombre d'actions supports :

Participer aux réunions et travaux nationaux :

La participation aux groupes de travail nationaux animés par les Réseaux FNAB et Interpro Bio Régionaux qui permettent l'interconnaissance, l'échange d'outils et d'initiatives avec nos homologues menant des actions équivalentes aux nôtres.

Exemple : Participation au GT PSE Bio pour la création de PSE par les collectivités de la région qui désirent mettre en place des aides directes aux agriculteurs bio. Partage national d'expériences, identification des freins, rédaction de méthodologie... Le réseau Bio participe avec 2 collectivités intéressées : Bourges + et Agglopolys.

Faire une veille :

Une veille technique sur les aspects juridiques et techniques est nécessaire pour permettre l'amélioration continue des outils et démarches proposées aux collectivités. Temps de benchmarking, lecture de documents, synthèse...

Se former et partager :

Des temps d'ingénierie pédagogique afin de renouveler et d'enrichir les ressources et les outils utilisés dans l'accompagnement des collectivités.

Suivre et coordonner :

Des temps de suivi des démarches et partenariat : deux fois par mois, l'équipe territoire et la direction de Bio Centre font le point sur les dossiers en cours avec les collectivités. A partir de 2024, les GAB seront associés à ces points à tour de rôle pour permettre un suivi mieux coordonné des dossiers entre les échelons régional et départementaux.

Objectif 2.2-ORAB : Connaître les filières AB de la région

Ce sujet, porté en partenariat avec la DRAAF et la Chambre Régionale d'Agriculture, permet de fiabiliser les données de l'Agence Bio, de formaliser une analyse des filières, de mettre en exergue les changements en cours. Il aboutit à la production d'un document annuel qui est diffusé auprès des acteurs agricoles et économiques. Il peut également avoir vocation à porter des études sur des thématiques spécifiques.

Objectif 2.3-Eau : Cibler sur les zones à enjeux eau les actions de développement de l'AB

Les Agences de l'Eau Loire Bretagne et Seine Normandie soutiennent le développement de pratiques vertueuses dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'eau. Le réseau Bio Centre-Val de Loire développe des partenariats avec les différentes structures opératrices sur la qualité et la gestion quantitative de l'eau, pour déployer les actions dans ces zones à enjeux.

- Mettre en œuvre des actions dans le cadre des programmes AELB et AESN
- Représenter le Réseau auprès des partenaires et instances régionales
- Former et informer les adhérents et les salariés du Réseau aux enjeux de la gestion quantitative
- Participer au suivi des Contrats Territoriaux et des Aires d'Alimentation et de Captage

Objectif 2.4-Enjeux socio-environnementaux : Favoriser l'évolution des pratiques dans les fermes pour répondre à ces enjeux

Les adaptations pour atténuer et réduire l'impact des exploitations sur le changement climatique nécessitent un investissement particulier, tant pour acquérir des références, que pour développer de nouvelles pratiques. Cet objectif se décline en deux programmes d'action : portant l'un sur l'Acquisition de Référence Carbone en Agriculture Biologique (projet ARCAB co financé par l'ADEME et la Région

➤ **l'Acquisition de Référence Carbone en Agriculture Biologique** (projet ARCAB co financé par l'ADEME et la Région CVL) pour la réalisation des objectifs suivants :

- Acquérir des données d'émissions de gaz à effet de serre en agriculture biologique pour des productions variées
- Constituer des références pour chaque production à partir des données récoltées.
- Proposer des améliorations de pratiques en termes d'émissions de gaz à effet de serre, à l'échelle des exploitations
- Valoriser et communiquer les résultats obtenus auprès des agriculteurs et des institutions

- L'action se poursuit en 2024 avec la réalisation prévue d'une vingtaine de diagnostics pour compléter les 31 réalisés en 2023. Ces diagnostics sont réalisés au sein des différentes filières agricoles régionales (polyculture élevage, maraîchage, élevage, viticulture et arboriculture) en s'appuyant sur l'outil ACCT FNAB (Agri Climate Change Tool) développé par la FNAB et Solagro. Cet outil, facilement manipulable, permet une compréhension fine des enjeux climat des fermes en matière d'atténuation de l'impact des pratiques. Il est au service du changement de ces dernières. Il a pour principal avantage de permettre une analyse pour l'ensemble des filières agricoles, y compris pour des fermes diversifiées comprenant plusieurs types de production. Chaque diagnostic donne lieu à :
 - La prise de contact avec les agriculteurs et la récupération de données générales concernant l'exploitation.
 - Un entretien avec le producteur sur sa ferme pour compléter et préciser le recueil des données.
 - La rédaction du compte rendu du diagnostic présentant les premiers résultats chiffrés
 - La modélisation des leviers permettant de diminuer les émissions et augmenter le stockage du carbone
 - Elaboration du plan d'action en lien avec le producteur.

 - La création d'une base de données est prévue en s'appuyant sur l'ensemble des données recueillies et traitées dans le cadre des diagnostics. Cette base sera transmise à la Fnab et permettra d'alimenter des analyses plus larges.

- Des analyses seront réalisées à plusieurs échelles
 - Analyse individuelle : évaluation du bilan carbone plan d'action pour les producteurs visant à baisser l'impact carbone des fermes et à s'adapter aux changements climatiques
 - Analyse collective : analyser un groupe de fermes (de la même production) afin de modéliser des pratiques et de faire émerger des préconisations applicables à l'ensemble des fermes de ce type de production
 - Analyse régionale : pour objectiver l'impact de l'agriculture Biologique régionale sur le climat.

- Génération de références : formaliser pour chaque type de production des références sur les impacts des pratiques et des propositions d'amélioration de pratiques conciliant enjeux et contraintes climatiques, agronomiques et économiques.

- Profilages et tests de bonnes pratiques

Les bonnes pratiques seront modélisées dans le cadre de groupe de travail intégrant des producteurs, les salariés et la stagiaire impliqués sur le projet ainsi que la chargée de mission climat de la FNAB.

Si l'intérêt de ces pratiques est suffisant aux regards croisés des salariés animant l'action et des producteurs y participant, elles pourraient être promues, développées et testées à plus grande échelle dans le cadre d'un prochain projet prolongeant l'actuel (2025 2026)

- Transfert de connaissances, cette partie sera mise en œuvre sur la fin de l'année 2024 et le début de l'année 2025. Les références acquises au travers de ces actions seront valorisées pour différents publics via différents supports : rapport de synthèse, fiches par production, panneaux de présentation des principaux résultats du projet (pour l'ensemble du projet et par filière), vidéo à destination du grand public et des collectivités. Seront également proposées des visites de fermes et réunion de groupes sur les fermes participantes au projet pour permettre le partage et l'appropriation des résultats à l'ensemble des agriculteurs intéressés, qu'ils soient Bio ou non. Une journée technique sera organisée pour les agriculteurs et les collectivités comprenant la présentation générale des résultats du projet et des ateliers d'échange par type d'acteurs.

- Le projet est piloté via un comité de pilotage, comprenant la Chambre régionale d'agriculture, ADEME, Conseil Régional, DRAAF, FNAB et représentants du réseau Bio Centre-Val de Loire. Un premier comité de pilotage va être réalisé le 26 janvier 2024

➤ **Valoriser les apports de l'AB en matière de Biodiversité**

Au-delà de la production agricole en tant que telle, l'Agriculture Biologique génère de nombreux impacts positifs sur l'environnement générant ainsi des bénéfices d'intérêt général qu'il est important de quantifier et de qualifier. (cf ITAB 2016 *Quantification et chiffrage économique des externalités de l'agriculture biologique*). Deux actions ont permis de lancer une mission régionale sur la thématique de la biodiversité dans les fermes Bio :

- 80 diagnostics Biodiversité ont été réalisés en 2021 et 2022 qui permettent d'objectiver et positionner les exploitations BIO.
- L'appel à projets Haies

A ce titre, l'année 2023 a été une année charnière pour que les actions qui étaient portées en réponse à un appel à projet se transforme en une mission spécifique au sein du réseau Bio Centre-Val de Loire afin de :

- Déployer les actions biodiversité, en s'appuyant sur les acquis antérieurs, qui permettent d'améliorer les pratiques des fermes BIO
- Développer les actions, en s'appuyant sur les acquis antérieurs, pour valoriser les aménités positives des exploitations Bio sur le développement d'une biodiversité dans les fermes

- **Construire des partenariats pérennes en région**

Le réseau Bio Centre-Val de Loire souhaite s'appuyer sur les compétences des différents organismes spécialisés dans ce domaine, pour étayer les actions menées avec les fermes Bio.

A ce titre, un effort se poursuit pour créer des relations partenariales pérennes et opérationnelles.

Sont ciblées notamment :

- Les structures régionales spécialisées : ARB, OFB, PNA (déclinaison régionale du Plan National d'actions), Hommes et Territoires, CEN
- Les milieux agroforestiers (AFAC, A2RC, experts ..) et intervenants sur les haies
- Les organisations naturalistes (LPO, FNE, Sepant ..)

A ce titre sont envisagés :

- Suivre les rendez-vous régionaux des partenaires : PNA sur les messicoles et pollinisateurs, déploiement de la zone test agricole avec l'ARB par exemple. Ces rendez-vous sont l'occasion d'être présent très tôt à l'émergence de projets pour pouvoir solliciter nos instances (commission environnement) sur l'intérêt ou non de s'impliquer dans et/ou de poursuivre une action. La légitimité de ces décisions favorise un déploiement solide de la mission biodiversité dans le réseau.
- De prendre part, ou porter, des réponses aux projets qui sont proposés en 2024 en Région, notamment par l'OFB, l'ARB et sur le Pacte de la haie. L'objectif est que la relation partenariale soit consolidée à cette occasion, et donc de rassembler et de respecter les compétences des différentes organisations pour formaliser un projet efficace en région et qui permette aux fermes BIO de bénéficier de ces financements pour développer la biodiversité. Le financement d'actions dans le cadre de ces projets sont exclu du périmètre de la convention d'animation CR.

- Poursuivre le déploiement d'actions favorisant la biodiversité dans les fermes BIO

- Mise en place de formations pour les adhérents de GAB qui souhaitent améliorer leurs pratiques, en associant des partenaires naturalistes. En projet, une formation nichoir sur le modèle de celle réalisée en 2023, en Indre-et-Loire avec la LPO ; une formation sur les auxiliaires et aménagements en Grandes Cultures
- Pour ce faire, il faut que les besoins de formations techniques puissent être identifiés, travailler avec un partenaire pour construire une formation
- Accompagnement des GIEE élevage sur le volet CAPFLOR pour la gestion des prairies (*action pour mémoire, car financée par DRAAF*)
- L'accompagnement de la démarche Label FNAB, brique Biodiversité, à travers la mise en place de fermes ambassadrices et le déploiement de diagnostics qui permettent de certifier de nouvelles fermes. (*pour mémoire car financement OFB via la FNAB*)
- Accompagnement collectifs et en GAB, thématique des bandes fleuries et accompagnement du semis, notamment en Eure-et-Loir (*voir fiches Cap filières Grandes cultures, action menée par Hommes et Territoires*)
- Mise en place d'une information régulière envoyée aux chargés de développement pour alimenter leur newsletter hebdo. Il est prévu de déployer un argumentaire, par thème, qui valorise le travail de diagnostics réalisés dans le cadre des appels à projet 2021 et 2022, ainsi que tout autre sujet d'actualité. Un calendrier de déploiement est défini avec les chargés de développement
- Réponse aux besoins de conseil ponctuel qui s'expriment, en recherchant des éléments de réponse en bibliographie et/ou auprès de nos partenaires. Ces questionnements doivent se transformer en actions collectives, au sens que la demande exprimée permet d'alimenter l'organisation de rendez-vous collectifs notamment.

AXE 3 - CONSOMMER BIO

Agir sur les consommateurs apparaît a priori comme le principal moteur du développement des filières AB. Il en est effectivement un levier essentiel. Pour autant, la restauration collective et la restauration traditionnelles représentent un potentiel considérable de développement pour nos filières et doivent

donc être intégré dans nos objectifs de communication. Le réseau Bio Centre-Val de Loire décline son investissement en deux objectifs stratégiques.

COMMUNICATION	Création de contenu et de supports pour promouvoir l'Agriculture Biologique et valoriser l'ensemble des actions du réseau	Médias, élus locaux, acteurs économiques, grand public
SENSIBILISATION	Communiquer vers le grand public et faire prendre conscience à tous les publics des avantages de l'agriculture biologique et d'une alimentation saine à base de produits bio.	Consommateurs, public scolaire, quartiers populaires

Objectif 3.1 Communication : Produire les supports et les messages pour permettre une juste reconnaissance de l'AB

Les administrateurs de notre Réseau nourrissent de fortes attentes concernant ce sujet, les salariés sont pour leur part conscients de la nécessité de l'investir. Le recrutement d'une responsable de communication en cours d'année 2023 au sein de l'équipe de Bio Centre permet désormais de disposer de réels moyens pour développer et coordonner les actions de communication au sein du Réseau Bio Centre Val de Loire. Cet objectif concerne les actions de communication médiatisées au sens propre du terme c'est-à-dire les messages pour lesquels un support intermédiaire, matériel ou immatériel, permet d'adresser le message aux destinataires.

➡ **Coordonner la communication**

Préparer et animer la commission régionale communication : 2 réunions seront programmées en milieu et fin d'année 2024. Cette commission réunit des administrateurs et des salariés de l'ensemble des structures du Réseau. Elle assure le suivi et si nécessaire le ré ajustement de la stratégie.

Assurer un lien et une coordination avec les partenaires nationaux (Interprofessions Bio Régionales, Fnab, Agence Bio, ...) en participant aux groupes de travail pilotés par la FNAB (une réunion mensuelle) et l'Agence Bio (4 réunions par an). Cette action permet :

- un benchmark concernant les outils et idées de communication avec les autres régions et les têtes de réseaux nationales
- la conduite d'action de communication coordonnées au niveau national : green Friday, campagne de notoriété, MBEL

Réaliser mensuellement un point avec la direction de Bio Centre sur la mise en œuvre du plan d'action en matière de communication.

➡ **Créer et mettre à jour les publications de Bio Centre et du Réseau.** Cette action comprend différents types de tâches selon les supports :

- Conception de supports
- Aide à la mise en forme d'un projet de support
- Mise à jour ou refonte d'un support existant
- Gérer les relations avec les prestataires lorsque la conception et/ou l'impression est externalisée

Pour 2024 les principales publications prévues sont :

- Le rapport d'activité de l'association,
- Les catalogues de formation du Réseau (2 catalogues : maraîchage et grandes cultures)
- Les supports de présentation des offres de service du Réseau (mise à jour support de l'offre de service maraîchage, refonte de la plaquette RHD, création de la plaquette Grandes cultures)
- Création d'une plaquette et de fiches actions pour la présentation de l'offre de service Territoires, ce support permettra de disposer pour l'ensemble des administrateurs et salariés du Réseau d'un support de présentation modulable (une plaquette générale + une fiche action pour offre spécifique) à l'intention des agents et des élus des collectivités.
- Harmonisation et/ou création des supports utilisés dans le réseau en s'appuyant sur la charte graphique existante

- ➔ **Apporter un appui technique dans la mise en œuvre des actions de communication** des structures et des salariés du Réseau, assurer une coordination et une consolidation de ces actions à l'échelle régionale .

L'équipe communication répond aux demandes des salariés de Bio Centre et des Gabs en appui à leurs besoins et projets de communication. Différents services sont apportés dans ce cadre: la rédaction et la diffusion de communiqués de presse, l'appui à l'organisation d'évènements et la mobilisation de la presse locale et régionale, la conception et/ou la mise en forme de supports, la valorisation des actions et des évènements des GAB sur les réseaux sociaux de Bio Centre.

Le service communication est sollicité par les salariés du réseau à travers un formulaire de saisine qui recense l'ensemble des demandes.

L'enjeu ici est de mettre au service des salariés des GAB qui n'ont que peu ou pas de temps et de compétences à consacrer à la communication, un appui technique et opérationnel qui est porté par l'équipe communication de Bio Centre.

➔ **La communication numérique**

- Mise à jour du site internet : l'équipe communication réalise régulièrement des mises à jour courantes des pages du site internet (actualités, organigrammes, infos réglementaires).

Par ailleurs la mise en place d'un nouveau site internet est à envisager, des premiers échanges ont eu lieu à ce sujet. Cette action nécessiterait un investissement temps et/ou financier qui n'est pas envisageable en 2024. Une réflexion sur ce point se poursuivra donc pour une mise en chantier possible en 2025

- Développement et animation des réseaux sociaux :

Bio Centre et les GAB possèdent une page Facebook depuis plusieurs années. Des comptes instagram et linkedin Bio Centre ont été créés en toute fin d'année 2023. Une ligne et un planning éditoriaux ont été élaborés pour l'année 2024 pour les trois réseaux sociaux.

Une stratégie commune concernant les RS est mise en place avec les GAB : les comptes Instagram et Bio Centre sont régionaux (pas de pages instagram ni linkedin dans les GAB) alimentées par l'ensemble du réseau afin d'optimiser la charge de travail et la visibilité des messages publiés.

- Le Réseau a également créé une chaîne You Tube à destination des adhérents du Réseau ainsi qu'au grand public. L'idée est de proposer des tutos pour accompagner les adhérents dans leur pratique. Mais aussi, de diffuser des vidéos promouvant l'AB en région Centre-Val de Loire.

- Yeps : un partenariat a été créé avec Yep's. L'idée est de proposer du contenu afin de sensibiliser la cible des 16-26 ans. Plusieurs sujets comme la pollution des eaux, la saisonnalité, des conseils pour faire ses courses à faible coût seront abordés au court de l'année.

Au cours de l'année 2024, nous prévoyons la mise en place d'une newsletter à destination des collectivités. Son objectif sera d'apporter régulièrement des informations aux agents et élus

concernant l'intérêt du développement de l'AB au regard des enjeux de leur territoire (qualité de l'eau et de l'air, alimentation et santé, emploi) et rendre lisible l'offre de service du Réseau à cet égard.

Par ailleurs nous souhaiterions expérimenter un partenariat avec des influenceurs locaux engagés en faveur de nos thématiques sur les réseaux sociaux. Ce projet a été évoqué lors de l'élaboration de la stratégie de communication du Réseau mais les moyens disponibles aujourd'hui n'ont pas permis de le mettre en œuvre à ce jour. Les moyens qui pourraient nous être attribués dans le cadre de l'AMI Agence Bio pourraient nous donner l'opportunité de concrétiser cette action.

➤ La relation médias

Bio Centre souscrit un abonnement à une base presse mutualisée auprès de son réseau national (Hors Antenne) un travail de collecte est réalisé pour enrichir cette base à partir de relations de terrain avec les médias en région.

Bio Centre s'appuie sur cette base pour mobiliser les médias autour des événements qu'ils organisent : proposition de thématiques en lien avec l'Agriculture Biologique, envoi de communiqué de presse, appels et relances téléphoniques et mails pour fiabiliser la présence des journalistes.

Bio Centre et dans une moindre mesure les GAB sont régulièrement sollicités par les médias (presse, radio et TV locales) pour apporter des réponses sur différentes questions : situation de la filière bio, questions environnementales, qualité de l'eau. Le service communication de Bio Centre :

- Centralise ces demandes
- Identifie et sollicite les administrateurs ou les salariés les plus pertinents au regard du sujet traité
- Prépare si besoin avec ces derniers les éléments de langage
- Assure les aspects organisationnels de la mise en relation avec les médias

Objectif 3.2 Sensibilisation : Déclencher le Bio réflexe, Susciter une consommation Bio'Logique

Complémentaire à l'axe communication, la sensibilisation concerne les démarches qui adresse des messages directement aux consommateurs, le plus souvent dans un contact direct avec ces derniers, que ce contact soit opéré par les salariés, les administrateurs, ou les adhérents du Réseau.

- **Accueil les 27 et 28 septembre du Bio Tour de l'Agence Bio en Région CVL (Tours et Orléans).** Le Bio Tour est l'une des actions phare mise en place par l'Agence Bio dans le cadre de la campagne #bioreflexe. Il s'appuie sur un bus entièrement aménagé et dédié à des activités autour de l'AB à destination des familles autour de 3 sujets : Qu'est ce que le Bio ? Quels sont ses bienfaits pour les consommateurs et leur environnement ? Comment en manger quel que soit son budget ?



Autour du bio bus seront proposées différentes animations portées par le Réseau BCVL : marché de producteur, ateliers complémentaires à ceux proposés au sein du Bio Bus.

- **Campagne de communication #Bioreflexe.** Un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par l'Agence Bio est attendu pour le mois d'avril dans chaque région française, cette démarche. Bio Centre prépare sur le début de l'année, en consultant ces adhérents et administrateurs, les éléments de réponse pour la Région CVL. Doté d'une enveloppe de 50 000 € dédiés aux dépenses directes

matérielles ou immatérielles (pas de salaires pris en charge), il devrait permettre à Bio Centre de déployer différents outils (supports physiques et numériques, animations en espaces commerciaux, partenariat avec des influenceurs locaux « bio friendly »). La réponse à l'appel à projet sera réalisée sur le mois d'avril pour une réalisation des actions au second semestre 2024.

➔ **Planification et mise en œuvre des 2 campagnes de communication et d'action régionales en direction du grand public : Printemps Bio et Manger Bio et Local :**

- Appel à participation auprès des adhérents du Réseau
- Structuration et diffusion des campagnes
- Evaluation des campagnes

Pour l'année 2024, nous prévoyons d'expérimenter une distinction des deux campagnes :

- Le Printemps Bio restera centré sur les actions au sein des fermes et des magasins spécialisés Bio (sans être réservé aux adhérents du Réseau). Le partenariat national développé avec les Journées Nationales de l'Agriculture prévue les 6,7 et 8 juin 2024 permettra aux fermes et magasins organisant des actions sur ces dates de bénéficier de la campagne de communication dédiée au JNA et apparaissant dans la programmation de celle-ci.
- L'opération Manger Bio et Local sera elle centrée cette année sur la thématique restauration hors domicile en s'appuyant notamment sur le réseau Etablissements Bio Engagés qui compte désormais 13 établissements ou collectivités labellisés en Région CVL (3 à 5 labellisation supplémentaires attendues sur le second semestre 2024) et sur les autres collectivités que Bio Centre accompagnent en matière de RHD. L'objectif de cette expérimentation est d'interagir et de mobiliser les habitants de la Région non plus seulement en tant que consommateurs mais comme usagers, notamment des établissements scolaires afin qu'ils s'approprient les objectifs de la loi Egalim et qu'ils portent ce sujet au sein de leur territoires.

➔ **Autres actions de sensibilisation en direction des consommateurs**

- Appui à l'organisation de marchés de producteurs (Romorantin, Bourges se fait Bio, salons viticoles, Confluence, Biotyfole...)
- Participation à des manifestations grand public (Fête Bio de Boursay ; écofestival de Clion, Foire bio de Neuvy) : animation d'ateliers, tables rondes
- Animation d'ateliers et visites de fermes auprès des publics plus spécifiques : jeunes (scolaire et hors scolaire), habitants des quartiers populaires...
- Elaboration d'une recette mensuelle pour le chef cuisinier formateur de l'équipe de Bio Centre pour diffusion sur les réseaux sociaux du RBCVL

AXE 4- COORDINATION DU RESEAU BIO CENTRE VAL DE LOIRE

Cet axe transversal porte les instances et les fonctions supports nécessaires au bon fonctionnement des trois premiers axes du plan d'action.

COORDINATION	Mettre en œuvre les actions dans le cadre d'un fonctionnement en réseau	Administrateurs et Salariés du réseau Bio Centre-Val de Loire
VIE ASSOCIATIVE	Garantir le fonctionnement des instances et la bonne gestion administrative et financière du réseau	Administrateurs et Salariés du réseau Bio Centre-Val de Loire

Objectif 4.1 Coordination : Donner des effets leviers aux actions et faire émerger les actions innovantes

La coordination concerne l'intégration et l'accompagnement des salariés et des projets du Réseau. Elle porte également les temps et les espaces d'articulation et d'échange entre salariés administrateurs et entre les structures du Réseau et leur partenaires locaux et régionaux ainsi que leurs têtes de réseau.

- **La coordination administrative**, en lien avec les administrateurs et les salariés du Réseau, piloter le plan d'action du Réseau : PA
- Proposer les orientations annuelles et recueillir la validation des administrateurs
- Circulariser les orientations, la méthode et les outils du plan d'action avec les salariés
- Garantir la cohérence du plan d'action en articulant les orientations des administrateurs, les attentes des financeurs et les réalités de travail des salariés.
- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action et sa justification en lien avec les financeurs.

- **Piloter les projets d'outils pour améliorer l'efficacité de la coordination du réseau :PA**
- Projet de base de données « enregistrement du temps » : définition des actions, de l'arborescence de saisie, des consignes de saisie
- Projet de base de données adhérents : identification des besoins du réseau, analyse des fonctionnalités de l'outil utilisé par la FRAB Bretagne, de son adéquation avec les besoins du réseau, de ses modalités de mise en œuvre
- **La coordination thématique**
 - Animer et participer aux instances non statutaires et réunions internes régionales et nationales concernant le suivi des différents thématiques d'actions du réseau (commissions et pôles grandes cultures, commissions maraîchage et expérimentation maraîchage, élevage, communication, territoire, biodiversité, pôle des chargés de développement...)
 - Animer et participer à la cellule coordination de Bio Centre (directeur + les 2 coordinatrices) pour le suivi courant des actions et des sujets.
 - Participation aux réunions avec les partenaires régionaux du Réseau (Inpact, Chambres d'agricultures) et aux instances agricoles (Comité Bio, CRAEC, CRIT, COREDEF).
 - Appuyer les salariés du Réseau dans la préparation et la mise en œuvre des actions : émergence et formalisation des projets, réponses à appels à projets PROJ

- **La coordination humaine**
 - Réaliser les recrutements et les intégrations de nouveaux salariés et de stagiaires en lien avec le Bureau/CA des associations
 - Accompagner et encadrer les missions des stagiaires
 - Pour Bio Centre, soutenir les GABs dans leurs démarches de recrutement
 - Réaliser les entretiens annuels et professionnels avec les salariés
 - Mettre en place le CSE pour Bio Centre et en animer les réunions
 - Assurer le suivi administratif et social des salariés (payes, absences, mutuelle...)
 - Programmer et animer les journées Réseau BCVL avec l'ensemble des salariés (2 journées annuelles)

Objectif 4.2 Vie associative : Animer les instances associatives et assurer la pérennité des associations

La vie associative regroupe les activités concernant l'accueil, l'intégration et l'accompagnement des adhérents et des administrateurs. Elle permet également l'organisation et le fonctionnement des instances statutaires du réseau ainsi que son pilotage budgétaire à travers les actions suivantes :

➤ **Accueillir et former les nouveaux administrateurs, répondre à leurs sollicitations**

Pour les nouveaux administrateurs amont, une formation en 3 modules est proposée. Plusieurs formats sont possibles. En 2024 un temps lors des 1^{er} CA post AG de GAB seront organisés afin de générer une dynamique entre administrateurs expérimentés et nouvellement intégrés. La FNAB dispense également plusieurs formations à destination des mandatés (média-training, gestion de conflit etc).

Sensibiliser les adhérents à l'importance de leur engagement au sein des instances du Réseau pour garantir la vitalité et la représentativité de celui-ci. Avec le soutien des administrateurs, les salariés des structures du Réseau mobilise les adhérents pour intégrer ou poursuivre leur engagement au sein des instances.

➤ **Organiser et animer les instances statutaires des huit structures du Réseau** : Assemblée générale, collèges de Bio Centre, conseil d'administration et bureaux. Le conseil d'administration qui se réunit bimestriellement et le Bureau qui se réunit mensuellement.

Le directeur et coordonnatrice du GRAB au sein de Bio Centre) assurent la planification, la préparation, l'animation et l'établissement des compte-rendu des instances.

- L'assemblée générale de Bio Centre est composée de cinq collèges : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et acteurs institutionnels totalisant 60 membres. Elle se déroulera le 18 avril 2024 au lycée horticole de Chateauroux. En première partie de journée, la partie statutaire permettra de présenter les rapports moral, d'activité et financier, de présenter les orientations et le budget prévisionnel 2024. L'après-midi sera dédiée à des ateliers d'échanges entre membres du Réseau Bio Centre Val de Loire, élèves et équipes pédagogiques du lycée, concernant différentes thématiques (sujets pressentis : transition agro écologique, transmission des fermes)
- Le conseil d'administration de Bio Centre regroupe des représentants des 5 collèges de l'Assemblée Générale avec un total de 18 membres. En 2024, 5 réunions sont prévues avec une fréquence bimestrielle (sauf juillet et août). Le conseil d'administration est un lieu d'information et d'échange entre acteurs régionaux de la filière AB, il étudie et valide le plan d'action et le budget annuel de l'association.
- Les collèges de Bio Centre
Le GRAB se réunit en présentiel sur le rythme du conseil d'administration de Bio Centre, une fois tous les deux mois, hors AG, soit à minima 4 fois par an. Les mandatés et les salariés de l'ensemble des structures y sont invités pour une meilleure appropriation des sujets et une participation active aux débats. Entre chaque réunion plénière et chaque fois que nécessaire selon l'actualité, le bureau du GRAB, composé des présidents et co-présidents des 6 GAB ainsi que du représentant régional au CA et bureau de la FNAB, se réunit en visio, c'est-à-dire à minima 6 fois par an.
Les ordres du jour sont préparés conjointement avec la coordinatrice du GRAB et un président de GAB à tour de rôle, afin que chacun puisse s'approprier le fonctionnement du réseau et puisse exprimer les priorités de son territoire. Toutefois certains thèmes à enjeux nécessitent un focus exceptionnel (exemple en février, la gestion quantitative de l'eau) ou

récurrent (ex : le label FNAB en lien avec d'autres actions telle que la biodiversité, la commercialisation, la communication ...) et sont soumis à approbation du bureau. Ces différents temps d'échanges permettent de débattre et de valider des positions communes à décliner.

En complément, des réunions dédiées au renouvellement des mandats du GRAB avant l'AG de BC sont organisées, toujours avec le double objectif de représentativité démocratique et d'articulation entre les différentes structures du réseau.

- Les collèges transformateurs, distributeurs et consommateurs. L'objectif pour l'année 2024 est de redynamiser les collèges aval en remobilisant les adhérents concernés pour développer leur implication au sein de ces instances qui ont rencontré ces dernières années des difficultés pour fonctionner au-delà de leur rôle purement statutaire. Cet objectif de développement fait partie des priorités de la fiche de la poste de la chargée de mission aval qui a intégré l'équipe de Bio Centre à temps plein au mois de décembre 2023. Les administrateurs ont en effet choisi de réorienter les moyens existants de Bio Centre pour renforcer ceux consacrés aux activités de l'aval (passage d'un mi temps à un plein temps).

Une réunion pour chacun de ces collèges sera organisée au mois d'avril 2024 afin de préparer l'assemblée générale (mandatement des adhérents de chaque collège au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de Bio Centre). Ces réunions permettront également, de proposer aux différents collèges un état des lieux des actions en cours, de recueillir les besoins et attentes d'actions des adhérents des collèges pour identifier de nouvelles pistes de travail.

➤ **Assurer la bonne gestion financière et budgétaire des structures du réseau :**

- Etablir et suivre les budgets prévisionnels annuels
- Etablir les bilans financiers annuels en lien avec l'expert-comptable et, pour Bio Centre, le commissaire aux comptes
- Réaliser les demandes de financement, les demandes de solde intermédiaires et les bilans finaux.
- Réaliser les opérations comptables, la gestion des relations avec les clients et les fournisseurs.

Objectif 4.3 Action syndicale

En tant que fédération des acteurs économiques de la Bio, Le Réseau Bio Centre Val de Loire analyse l'environnement économique, social et politique dans lequel il s'inscrit. Adossé à son système de valeurs et à ses principes d'actions, le Réseau produit et porte des positions syndicales pour défendre et promouvoir les intérêts de ses adhérents. Ce travail est réalisé au sein des instances décrites ci-dessous, en lien étroit avec les réflexions menées et les positions prises à l'échelle nationale au sein de la FNAB et à l'échelle départementale au sein des GAB.